

Dossier

d'accompagnement

festival film
international du
d'éducation



Les Oubliés de la Belle Étoile

Des
histoires
de vie à
partager



*Meilleur Long métrage
documentaire 2023*
du Festival international
du film d'éducation d'Évreux

fife

Un dossier proposé par

CÉMEÉ
L'ELAN FORMATION

Les Oubliés de la Belle Étoile

Dossier d'accompagnement

Table des matières

Le film, présentation	3
Équipe artistique et technique	3
Synopsis	3
Prix du long métrage documentaire de la 19 ^e édition du festival international du film d'éducation d'Évreux	4
Autres prix obtenus	4
Sélection en festivals	4
Bande annonce du film	4
Biographie de la réalisatrice Clémence Davigo	5
Le film, étude et analyse	7
À propos du centre <i>la Belle Étoile</i> à Mercury	7
Une critique du film par Hélène Gaudu, membre du jury et réalisatrice	7
Autres regards sur ce film...	9
Ouverture vers des sujets de société et citoyens	11
En appui sur les propos recueillis auprès de la réalisatrice...	11
Briser le silence	11
Des témoignages bouleversants sur cette maltraitance	12
Des repères nécessaires	13
Une démarche pour lancer un débat, après un film, (selon la taille du groupe)	16
Pour aller plus loin	17
Prévention et accompagnement des violences institutionnelles	17
Le spectateur et le cinéma	20
L'accompagnement du spectateur	20
Exemples d'outils d'accompagnement dans le cadre des échos du FIFE	22
Regarder un film	24
Voir, recevoir et critiquer des films	26
Situations pour démarrer un parcours de formation sur les questions du cinéma et sur un festival	26
Jouer avec le sens des images et des sons	28
À propos de cinéma	32
Le cinéma documentaire	32
Le cinéma de fiction	35
Le cinéma d'animation	37
Le festival de cinéma	47
Quelques notions fondamentales sur l'image cinématographique	49
Lecture de l'image	49
Ressources	53

Les Oubliés de la Belle Étoile

Le film, présentation

Réalisateur : Clémence Davigo
Documentaire, 2023, France, 106 min

Équipe artistique et technique

Réalisation : Clémence Davigo
Écrit par Clémence Davigo et Anne Paschetta
Produit par Cécile Lestrade et Élise Hug
Image : François Chambe
Son : Emmanuelle Villard
Assistante à la réalisation : Printille Davigo
2^e opérateur : Cyril Perdazzini
Montage : Lou Vercelletto
Montage son et mixage : Audrey Ginestet
Étalonnage : Antoine Rodet
Assistant monteur : Rémi Villon
Musique originale : Benjamin Glibert
En coproduction avec Lyon Capitale TV
Ventes internationales : Andana Films
Avec la participation de Tënk, en partenariat avec Mediapart
Avec le soutien du Centre National du Cinéma et de l'Image Animée, de Ciclic - Région Centre-Val de Loire, de la Région Nouvelle Aquitaine, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la PRO-CIREP - Société des Producteurs de l'ANGOA et en partenariat avec le CNC.



Synopsis

En Savoie, juste au-dessus d'Albertville, se situait le centre de « redressement » *la Belle Étoile*. Pupilles de la nation, orphelins ou enfants de la DDASS (Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales), Dédé, Michel et Daniel y ont séjourné enfants dans les années 50 à 70, et y ont été battus, humiliés, affamés, détruits. Quasiment 60 ans plus tard, ces trois hommes, parmi tant d'autres, gardent des stigmates ineffaçables de leur passage dans ce lieu de terreur mené d'une main de fer par l'Abbé Garin.

Avec la complicité de la réalisatrice Clémence Davigo, ils se réunissent enfin pour briser le silence, dans le cadre idyllique des montagnes savoyardes. C'est dans cette maison qui domine au loin le pic de *la Belle Étoile*, véritable calvaire pour les ex-pensionnaires, que les langues se délient, et que ces derniers « bâtards » rescapés vont chercher à percer une omerta encore trop présente dans l'Église catholique. Ensemble, ils tenteront de mettre des mots sur tant de violences, cherchant reconnaissance auprès d'autorités religieuses sourdes.

Prix du long métrage documentaire de la 19^e édition du festival international du film d'éducation d'Évreux

*Pour sa douceur, sa pudeur, son travail documentariste remarquable amenant un collectif d'hommes blessés à vie à exorciser leurs maux, nous avons décidé d'attribuer le Prix du long métrage documentaire au film **Les Oubliés de la Belle Étoile** de Clémence Davigo. Les aidant à libérer leurs paroles et leurs secrets enfouis depuis leur enfance, alternant des moments de témoignages bouleversants et*



de silence, elle les accompagne dignement sur le chemin du recueillement et de la guérison, avec l'espoir d'une reconnaissance par le système qui les a détruits comme tant d'autres dans le monde. Un film qui rend justice à la grandeur et au pouvoir du cinéma quand il offre un refuge à la parole jusqu'alors étouffée. Un hommage à toutes les victimes des pensionnats dont la vie a basculé, chaviré parfois dans le néant. Un film inoubliable rempli de résilience et en quête de réconciliation.

Le jury Longs métrage documentaire, FIFE, 9 décembre 2023

Autres prix obtenus

Grand Prix au Festival du cinéma social de Nice, France, 2023

Prix Regard social au Festival Traces de Vies, France, 2023

Sélection en festivals

Festival international du film d'éducation, France, décembre 2023

Visions du Réel / Compétition internationale, Suisse, 2023

IDFA / Best of Fests / Pays-Bas, 2023

Festival Dei Popoli / Italie, 2023

États généraux du film documentaire / Séances spéciales, France, 2023

Festival International du Film de La Roche-sur-Yon / Perspectives / France, 2023

Ulaanbaatar International Film Festival / Mongolie, 2023

Rencontres du cinéma francophone en Beaujolais / France, 2023

Kasseler DokFest / Allemagne, 2023

Bande annonce du film

<https://dai.ly/x8kh2ov>

Biographie de la réalisatrice Clémence Davigo



Après des études à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, qui l'amènent à s'intéresser plus particulièrement au cinéma documentaire, Clémence Davigo suit une formation en réalisation documentaire de création à l'École de Lussas au cours de laquelle elle réalise un court métrage intitulé **L'usine**. Collaboratrice régulière de *Télé Millevaches*, télévision locale située sur le Plateau de Millevaches, elle y travaille d'abord en tant que chargée de réalisation, puis pour la mise en place d'ateliers audiovisuels avec différents publics, notamment en milieu carcéral.

Elle termine son premier film documentaire **Enfermés mais vivants** en 2018. En 2023, elle termine son deuxième long métrage documentaire : **Les Oubliés de la Belle Étoile**. Actuellement, elle travaille sur de nouveaux projets en cours d'écriture, dont l'un d'entre eux, **Sœurs** a bénéficié de « L'aide au projet d'après », un dispositif mis en place par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Filmographie

- **Les Oubliés de la Belle Étoile** documentaire, 106', France, 2023 ; Visions du Réel, Compétition internationale, 2023.

- **Enfermés mais vivants** documentaire, 65', France, 2018 ; Festival de Lama, 2018 ; Festival Follies les mots, 2018 ; Festival les Rencontres Ad hoc, 2018 ; Festival Lignes d'Erres, Bordeaux, 2018 ; Festival Les Écrans Documentaires, Compétition 1^{er} film, 2018 ; Mois du film documentaire (Réseau CINA), 2019 ; Cinéma voyageur, 2019 ; Festival Mondial des Cinémas Sauvages, 2019.

- **L'usine** documentaire, 9'17, France, 2014 ; Festival CorsicaDoc, 2014 ; Festival Filmer le travail, 2016 ; Dispositif mèche-courte, 2018.

À l'origine de ce désir de film

Dans mon premier film, **Enfermés mais vivants**, je faisais le portrait d'un couple, Annette et Louis, qui, pendant de longues années, s'étaient aimés malgré la prison qui les séparait. Je leur ai proposé de revenir sur les lieux où Louis avait été enfermé : les anciennes prisons de Perrache, alors transformées en université. Déambulant le long des murs et à travers les souvenirs, remontant le temps de l'enfermement, Annette et Louis racontaient leur lutte rageuse pour échapper intérieurement à la prison et sauvegarder leur sentiment d'être vivants.



La rencontre avec André

Cette volonté de tordre le cou au destin, de tracer sa voie malgré ce qu'on a voulu faire de lui, je l'ai retrouvée chez un ami de Louis, rencontré lors du tournage : il s'appelle André Boiron, mais dans le milieu tout le monde l'appelle Dédé. Comme Louis, Dédé a connu la prison. Il y a passé 35 années de sa vie pour braquages.

Grand monsieur à la voix attendrissante, Dédé a une belle gueule d'acteur italien. Souriant et malicieux, il s'exprime avec un léger zozotement qui contraste avec son côté flam-

beur : manteau beige, chemise et chaussures de ville, il aime rouler dans de belles voitures même si ses moyens ne le lui permettent plus.

Enfant de la misère et vieux gangster à la retraite, au cours de nos discussions j'ai compris que son histoire avait une préhistoire. Qu'il avait vécu une autre forme d'enfermement avant l'expérience de la prison. Dès l'âge de 9 ans, Dédé a été placé dans le centre de redressement de *la Belle Étoile* et ce qu'il m'en a raconté m'a bouleversée.

Les trois années que Dédé a passées à Mercury, une petite commune située en Savoie, restent gravées dans sa mémoire comme les pires souvenirs de sa vie. Même la prison, « c'était de la rigolade à côté », dit-il. Selon lui, c'est d'ailleurs ce qui a marqué le début de la fin : « À partir de ce moment-là, mon avenir était déjà tracé, c'était foutu ». Lorsqu'il raconte les terribles souvenirs de son passage à la maison de correction et les sévices infligés par l'abbé Garin (le directeur du centre) et les chefs, c'est toujours avec des mots d'enfant : « J'avais des bobos derrière les genoux qui ne guérissaient jamais ». Et de conclure : « Si je compte, en plus des années de prison, celles que j'ai passées en maison de correction, et autres centres d'apprentissage, j'ai pratiquement toujours vécu enfermé. »

Ce n'est que des années plus tard, alors qu'il était déjà à la retraite, que Dédé a retrouvé, via les réseaux sociaux, un groupe d'anciens pensionnaires du centre de redressement.

Un jour, Dédé m'a proposé de l'accompagner au repas partagé qu'organise chaque été ce groupe d'anciens pensionnaires de *la Belle Étoile*. Quelques heures de détente pour ceux qui furent des enfants abandonnés, placés, sur les lieux mêmes où ils se sont rencontrés.

J'étais à la fois émue et surprise par cette improbable réunion. Qu'est-ce qui pouvait bien pousser Dédé et ses amis d'infortune à se retrouver tant d'années plus tard dans cet endroit dont ils gardent d'effroyables souvenirs ?

Entre pâté en croute, tarte aux mirabelles maison et cubi de rosé, le repas se déroule dans une ambiance bon-enfant. Il fait beau, un groupe de bambins s'amuse au loin. Les paroles et les blagues fusent, mais je perçois quelque chose de lourd derrière cette apparente légèreté, une sorte de pudeur cachée.

Ce que j'ai tout de suite perçu, c'est un fort sentiment de fraternité, de joie, de camaraderie. Et mon désir de film est né ce jour-là : j'étais glacée par cette histoire terrible, mais en profonde empathie pour ces hommes et ce besoin qui était le leur de se retrouver, inlassablement.



Un film liant les hommes et leurs destins

J'ai alors souhaité réaliser un film qui puisse accueillir ce que je percevais chez ces hommes : les linéaments d'une amitié,

les fils d'une complicité, les liens du malheur mués en de solides attaches pour continuer à vivre.

En écoutant ces hommes, aujourd'hui retraités, j'ai pu mesurer à quel point leur passage en centre de redressement durant leur enfance a eu de terribles répercussions sur toute leur existence. Chacun porte les marques de son séjour au centre de *la Belle Étoile* : mutisme, blocages, cauchemars, tentatives de suicide, isolement social, grande fragilité, problèmes de santé... Ils sont plusieurs à ne jamais avoir osé en parler, ni à leurs proches ni à d'autres. Et lorsque certains ont tenté de le faire, on ne les a pas crus. Pour la plupart, le traumatisme est tel qu'il aura fallu attendre 60 années pour que la parole se libère. Ce n'est pas juste le temps qui passe, qui a permis à ces personnes de se raconter, c'est aussi la force du collectif, le réconfort d'être ensemble : se sentir rassuré sans avoir besoin d'expliquer, de prouver ou de se justifier.

Note de la réalisatrice Clémence Davigo

Le film, étude et analyse

À propos du centre *la Belle Étoile* à Mercury

L'équipe de production du film précise qu'il ne s'agit pas d'un « centre de redressement de l'Église catholique » mais bien d'un « centre de redressement privé tenu par un abbé (l'abbé Garin) » et qu'il n'était donc « pas rattaché au diocèse et ne dépendait pas de l'Église », « les enfants y ont été placés sur décision soit de la DDASS, soit d'un juge des enfants ».



Selon la réalisatrice, l'Église voudrait bien financer la plaque réclamée, mais la mairie de Mercury n'aurait pas encore répondu favorablement. Concernant la messe, elle n'aurait pas encore été faite. Depuis, l'évêque est parti. Toujours d'après la réalisatrice, l'évêque de l'époque aurait fait un signalement au procureur de la République au sujet des accusations d'abus sexuels dont il est question dans le documentaire.

Une critique du film par Hélène Gaudu, membre du jury et réalisatrice



Au sein du décor majestueux des montagnes savoyardes, surplombant le paysage au sommet d'un pic, un homme aux cheveux grisonnants observe avec une paire de jumelles un autre décor, moins glorieux, celui du centre de redressement catholique où il s'est retrouvé malgré lui en pension, ou plutôt enfermé, durant sa prime jeunesse.

Cette image incarne, dans le film de Clémence Davigo, la distance nécessaire de l'observation et du recul sur un passé douloureux, dont les stigmates auront marqué à vie un groupe d'hommes retraités qui ont vécu un même séjour traumatisant, entre enfance et adolescence, au sein de cet établissement de l'Église catholique.

Portant ironiquement le nom de la « *Belle Étoile* », ce lieu alors tenu par un abbé dans les années 50-60 continue de hanter Dédé, Michel, Daniel et André, quatre hommes que cette expérience commune rapproche malgré les séquelles physiques et psychologiques liées aux maltraitances qu'ils y ont subi.

Une expérience commune pour quatre hommes

La réalisatrice décide de les réunir et de les filmer dans la lumière de l'été au sein d'une maison de campagne agréable, au cœur de ces montagnes qui ne sont plus le théâtre de leurs douleurs mais semblent désormais porter en elles la possibilité même d'une consolation, devenant l'écrin de verdure apaisant où ils peuvent se confier.

Entre temps de paroles permettant de faire retour en douceur sur des maltraitances vécues dans la honte et le silence pendant plusieurs années, et moments

plus légers d'amusement et d'innocence laissant place à l'affection amicale que ces hommes partagent au présent, ce film montre comment le geste documentaire permet de faire éclore une parole nécessaire, et d'accomplir une forme de réparation.

Le film crée ainsi la possibilité de faire remonter à la surface une mémoire, là où les traces des abus avaient été doublement effacées : que ce soit à travers l'absence d'archives de l'Institution qui enterre ses dérives, ou bien à travers la difficulté à dire ce qui fut source d'humiliation, ou cause d'une trop grande douleur...

En créant cette situation propice à accueillir et libérer une parole jusqu'alors étouffée, la réalisatrice accompagne ainsi leur besoin de révéler la trace de ce qu'ils ont vécu, prolongeant le geste d'un des personnages qui s'évertue depuis des années à reconstituer numériquement les images du centre de redressement tel qu'il était à l'époque où ils y ont séjourné... Comme



si la minutie et l'exactitude de cette reconstitution possédaient la vertu de matérialiser cette souffrance, montrer qu'elle a bien existé, à cet endroit-là, avec ces protagonistes précis.

Oser regarder en face le traumatisme, replonger dans l'endroit du crime, recréer et revisiter en ligne ce garage où on les « fracassait » : un mouvement inverse à ce poids du silence, à cette volonté de cacher trop longtemps exercée par l'Église, ou à l'aveuglement de la société civile.

Un cheminement douloureux

En ce sens, *Les Oubliés de la Belle Étoile* est un film infiniment courageux, car il montre à quel point oser se confronter à nos blessures, même après des années de non-dits, malgré la honte et l'omerta, la tristesse et l'amertume, est une voie nécessaire pour cheminer vers une guérison possible.

Les plans sillonnant les routes de montagne qui jalonnent le film, accompagnés par une nappe sonore profonde et lancinante, semblent ainsi incarner cette exploration des méandres de l'inconscient blessé. Ce cheminement est éprouvant, douloureux, marqué par des temps de larmes où les personnages s'effondrent alors qu'affleurent à leur mémoire des souvenirs de violences, d'abus sexuels ou d'humiliations que le spectateur peine à croire et à entendre.



Confrontés à des archives-vidéos de l'époque, ils se revoient enfants, les yeux gonflés- à cause de l'épuisement ou des coups- et le visage même de l'abbé tortionnaire réapparaît devant eux, « couleur pivoine, couleur rouge sang », les heurtant à la difficulté de comprendre comment un être humain se proclamant du côté du « Bien » a pu être à ce point inhumain avec eux.

Mais ces moments de confessions âpres et amers, où sont revisités les souvenirs les plus difficiles, sont pourtant entourés de douceurs, que ce soit celles que cuisine Michel -lequel a trouvé dans sa passion pour la pâtisserie l'occasion d'une revanche sur l'injustice d'une enfance tiraillée par la faim-, ou celle dont fait preuve le regard de la réalisatrice que l'on sent empli d'empathie et de respect derrière la caméra.

Face à l'horreur des maltraitances subies, ce n'est ainsi que cette réserve et cette écoute silencieuse de la réalisatrice qui semble pouvoir rendre justice à ces hommes trop tôt confrontés à la peur et à la souffrance, en donnant toute sa place à leurs récits, filmant les tressaillements de leur voix, les tremblements de leurs regards, montrant à la fois leur fragilité et leur dignité.

À côté de cela, les vagues hochements de tête du couple de psychologues mandatés par l'Église catholique, leurs remarques parfois à côté ou trop psychologisantes, leurs



versets servis et resservis dans la bien-pensance généralisée, desservent malgré eux le rôle de cette « cellule d'écoute » qu'on ne peut s'empêcher de trouver défaillante malgré les bonnes intentions de ses membres. La scène finale avec l'évêque enterre alors tout espoir d'une véritable reconnaissance par l'Église de la responsabilité de ses actes, nous laissant avec le constat amer d'une institution qui perpétue le déni et laisse des victimes dans l'oubli. À ce titre, les objections matérielles et dérisoires de l'évêque quant à la proposition de création d'une plaque commémorative en hommage aux victimes de ce pensionnat, achèvent de discréditer complètement une institution qui camoufle les bourreaux et ignore les victimes.

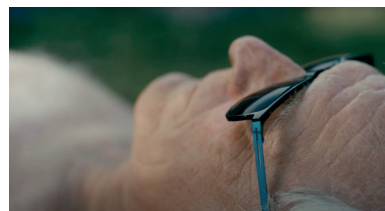
Le mérite du film de mettre en lumière ces événements

Et c'est tout le mérite de ce film que de montrer tout cela, filmer cette rencontre entre ces anciens pensionnaires blessés et les représentants de l'institution qui les a détruit, offrir toute sa place au spectateur pour se positionner, témoin à la fois du récit de ces hommes et des insuffisances de l'institution en face, qui frustre notre désir humain de finir le film sur une note d'espoir et de réconciliation.

Si « l'objectif » des personnages documentaires n'est pas atteint ici en apparence, et si la reconnaissance par l'Église de ses responsabilités n'est pas vraiment au rendez-vous dans le film, l'espoir est sans doute ailleurs : dans la main amicale apposée par Dédé sur l'épaule de Daniel, dans leurs rires complices malgré l'atrocité de ce qu'ils ont vécu, ou bien dans ce geste tout simple et joyeusement frondeur : prendre plaisir à déguster la croix d'une église tout en nougatine concoctée par Michel, et trouver une forme de revanche dans cette action cocasse vécue lors d'une soirée estivale entre amis à la fraîche, entourés par le chant des grillons.

L'amitié, la résilience... La capacité à oublier et à se reconstruire, que ce soit à travers la course à pied, la baignade ou la pâtisserie, l'écoute des blessures d'autrui et la camaraderie tendre, l'humour aussi ; voilà ce qui finalement nous laisse sur une note lumineuse à l'issue de ce film.

Tout comme cette capacité qu'offre le cinéma documentaire à allumer quelques lueurs dans la nuit, à travers le portrait sensible et l'espace de parole offert à trois, quatre histoires singulières, qui viennent éclairer en creux bien d'autres drames enfouis.



Autres regards sur ce film...

« Le film tient du devoir de mémoire, et il fait partie intégrante du travail de reconstruction entrepris par Dédé et ses amis. Toujours à la bonne distance, Clémence Davigo n'est jamais intrusive ou voyeuriste. Elle filme ces hommes avec bienveillance, les accompagne, leur offre à travers sa démarche cinématographique une première reconnaissance – avant celle, peut-être, de l'archevêché. Son film est juste et bouleversant. »



Stéphane Gobbo, *Journal Le Temps*

Une critique réalisée dans le cadre du parcours « Jeunes critiques de cinéma » du Festival international du film d'éducation, à Évreux

Les Oubliés de la Belle Étoile, le récit émouvant d'une vie brisée

Daniel, Michel et tant d'autres sont des rescapés. Ensemble, ils ont échappé au traitement atroce donné à des enfants dans un établissement nommé *la Belle Étoile* dans le village savoyard de Mercury. Ensemble, ils se sont souvenus, se sont remémorés plusieurs années de souffrances et d'horreur. Ensemble, ils ont ressassé leurs souvenirs en un témoignage poignant et grave des monceaux de tortures physiques et psychologiques subies pendant des années dans un centre qui n'a de correctionnel que le nom.

Une maison. Autour de cette maison, au demeurant fort sympathique avec ses grands murs de pierre et son agréable jardin fleuri, le merveilleux et bucolique paysage de la Savoie, avec ses hauts sommets enneigés et ses petits villages pittoresques. En contrebas de la demeure perchée se trouve le village de Mercury, qui siège dans une vallée peut fréquentée. C'est à cet endroit précisément que des centaines d'enfants, jeunes comme moins jeunes vécurent les pires horreurs, les pires tortures, les pires abjections.



Un centre de redressement nommé *la Belle Étoile*

Pour eux, tout commence lorsqu'ils sont internés au centre de redressement de *la Belle Étoile*. L'un des leurs, Daniel y a été emmené à l'âge de huit ans avec son frère, et y a passé les plus longues années de son existence, qui l'ont détruit physiquement comme mentalement. Au cours d'un repas, d'une promenade, d'un moment de convivialité autour d'un verre ou d'un café, ces âmes en peine, victimes d'un système gangrené et corrompu évoquent un par un les souvenirs douloureux d'un passé lointain. Châtiments corporels, privations, insultes, humiliations : autant de « punitions » qui paraissent impensables et particulièrement dures et qui

pourtant furent administrées comme autant de lignes à copier à des enfants, les brisant au plus profond de leur âme, les blessant au plus profond de leur être. Car les séquelles de ces actes de pure barbarie inhumaine, ils les garderont toute leur vie durant : l'un se retrouve avec des os cassés qui ne seront diagnostiqués que vingt ans plus tard, un autre a de grave problème d'audition et est perclus d'otites à répétition suite aux nombreuses gifles d'une extrême violence et virulence reçues lorsqu'il était plus jeune, et tous en garderont un traumatisme psychologique incurable. Celui-ci peut être tellement fort qu'il viendra briser l'esprit et la conscience de la personne victime : l'un des anciens internes mènera une vie de vol et de délit, en véritable personnage marginal, suite à la cassure mentale subie pendant son enfance à Mercury, écopant donc de 53 ans de prison, et il en fit d'ailleurs 35 passant donc une partie résolument importante de son existence en situation carcérale.

Mais les violentes injures et blessures ne sont pas les seules immondes au sein de la mélasse noire qu'est l'histoire de ce lieu : plusieurs d'entre eux ont subi des attouchements de la part du président de *la Belle Étoile*, l'Abbé Garin. Et il est plus que temps de mentionner ce personnage

énigmatique, cette figure despotique qui règne en maître sur ce lieu de torture et d'abnégation, de dresser le portrait d'un homme immoral et autoritaire. L'abbé Garin est la figure dominante de l'autoritarisme des lieux. Il est tout : le maître, le seigneur, le tyran. Son pouvoir s'exprime de bien des manières : par les châtiments corporels que le personnel inflige aux enfants de par les demandes de Garin, par les attouchements innommables subis par les jeunes gens, mais aussi par sa toute puissance qui lui vaut d'être décoré, décoré devant les élèves qu'il continue à martyriser tous les jours, toutes les heures, toutes les minutes.

Une humanité profonde

Le plus beau, le plus poignant est sans doute que toutes ces victimes, devenues adultes, puis âgées, se ressassent ces moments d'injures et de haines dans un cadre tranquille, ne s'énervent jamais. Elles sont profondément humaines, et de par cela nous font larmoyer au plus haut point, créant chez nous un sentiment de colère et de révolte envers l'horreur de l'institution. On pourrait penser que désormais, au vu de l'énormité des faits et de l'évidence du crime, les victimes vont obtenir quelques



maigres réparations, consolation qui certes ne remplacera pas l'enfance et l'adolescence volée mais servira au moins de dédommagement de la part de l'institution ecclésiastique envers ceux qu'elle a contribué à violenter. Aussi, ils décident pour beaucoup de s'inscrire à une cellule de discussion organisée par la maison diocésaine. On est alors presque surpris de voir qu'ils font l'objet d'une écoute particulière de leur situation, et alors l'espoir renaît puisqu'ils vont pouvoir rencontrer l'abbé, abbé qui lui pourra peut-être leur permettre d'obtenir réparation pour tout le mal qui a été fait. Mais non. Rien. Rien de rien, si ce n'est une très maigrichonne reconnaissance des faits, accompagnée d'un petit « peut-être d'autres élèves n'ont-ils pas le même point de vu que vous ». C'est désespérant.

Ce qui est particulièrement émouvant dans ce film, outre la richesse des plans, l'humanité du propos et la manière particulièrement professionnelle et intéressante avec laquelle le sujet est traité, c'est bien évidemment qu'il s'agit d'une histoire vraie. Et c'est peut-être aussi ce qui apparaît comme le plus tragique et le plus désespérant. Le film se termine sur un lâché de lanternes.

Maxence Girod-Fagard, lycée François I^{er} - Le Havre.

Ouverture vers des sujets de société et citoyens

Plusieurs sujets sont abordés par le film, ils peuvent être approfondis après la projection, ce sont les sujets des violences institutionnelles, de la maltraitance, des violences sexuelles...

Le film étant d'une force émotionnelle importante, il peut être nécessaire de prévoir un « sas » de paroles avant les premiers ressentis liés au film. Tout d'abord, l'animateur ou l'animatrice peut reprendre certains propos de la réalisatrice lorsqu'elle explique comment elle s'est lancée dans la réalisation de ce film (cf. première partie de ce dossier), puis il peut lancer les premiers échanges, en utilisant éventuellement comme technique d'animation de la salle (si l'échange a lieu dans la salle donc avec un nombre de spectateurs assez élevé), « un bruissement ». L'animateur ou l'animatrice de cet échange propose au public par petits groupes de spectateurs et spectatrices (son voisin ou sa voisine du rang de dessus ou de dessous...) de commencer à discuter entre eux. Parler en petit groupe facilitera après le retour en collectif ou l'élargissement des échanges.

Voir également ci-après une démarche pour lancer le débat en petits groupes...

En appui sur les propos recueillis auprès de la réalisatrice...

France Bleu : Comment avez-vous fait pour les réunir et libérer leur parole ?

« C'est un film qui a mis cinq ans à se faire, donc il s'inscrit sur du long terme, avec l'idée de prendre le temps, pour qu'il y ait un rapport de confiance qui s'établisse pas à pas, et puis surtout, ils avaient envie de raconter cette histoire-là (la réalisatrice les a réunis en juin 2018 dans une maison près de Frontenex, avec vue sur ce sommet de *la Belle Étoile* et l'ancien centre de Mercury, devenu aujourd'hui une résidence immobilière), les sévices et les violences qu'ils ont subies sont multiples, il y a eu des maltraitements physiques, psychiques, sexuelles, des humiliations... la liste est longue ».

France Bleu : Durant le film, ils ont souhaité contacter la cellule d'écoute du diocèse de Savoie, une rencontre que vous avez filmée. Que réclament-ils aujourd'hui ?

« Les protagonistes du film ont établi une liste assez précise de leur demande à l'Église, à savoir, une plaque commémorative, au nom des martyres de Mercury, tels qu'ils se nomment ; ils demandent également une messe donnée par l'évêque au nom des enfants de Mercury, et aussi la prise en charge des soins des personnes, par rapport au préjudice que cette histoire a eu sur leur vie, c'est-à-dire, les thérapies, les difficultés à trouver du travail, etc. ».



Briser le silence

Michel, André, Daniel, Dédé ont en commun le fait d'avoir passé leur enfance dans le même centre de redressement de 1950 à 1970. Ils vont se retrouver le temps d'un été avec la réalisatrice Clémence Davigo.

Ils ont décidé de briser le silence sur ce qu'ils ont vécu au quotidien dans ce centre d'obédience catholique de Savoie *la Belle Étoile*, pendant toutes ces années : les mauvais traitements, la peur des coups, la faim, la honte, la culpabilité.

Des enfants placés, sans en connaître les raisons, par la DDASS, coupés de leurs familles, ignorés par les gens du village qui savaient pourtant ce qui se passait pour « les bâtards de Mercury ». Une enfance fracassée et des parcours de vie marqués par ces traumatismes : ils ont aujourd'hui plus de soixante-dix ans et ont fait avec cette injustice : l'un cuisinier, l'autre braqueur, un troisième sportif. L'un d'entre eux révélera avoir subi des violences sexuelles. Entre eux, pas de jugement : ils sont solidaires de ce qu'ils ont vécu. C'est l'aboutissement d'un parcours de mémoire, d'un besoin de reconnaissance et de justice qu'ils vont accomplir en se rendant à la cellule d'écoute du Diocèse de Savoie. Ne pas laisser sous silence le sort terrible de ces enfants, ne pas laisser sous silence les traitements injustes et gratuits dont ils ont souffert et dont ils restent encore marqués après des décennies. Faire reconnaître cette enfance, ces centaines d'enfants dont ils sont les témoins pour que l'on n'oublie pas ce que peut être la violence institutionnelle.

Même si la réparation est difficile voire impossible, il y a pour tout éducateur la nécessité d'appréhender le passé pour comprendre le présent, la nécessité aussi de toujours questionner le fonctionnement des établissements et son positionnement individuel.

Des témoignages bouleversants sur cette maltraitance

« J'ai pensé à me suicider »

« Les claques, les coups de savate, tirer les oreilles, tirer les cheveux, les coups de pied, les punaises sous les ongles (...) dans ce centre de correction, ça a été très dur, plusieurs fois j'ai pensé à me suicider quand j'étais là-bas, même longtemps après j'ai encore pensé à me suicider, parce que je n'en pouvais plus (...) toute ma vie, je n'ai jamais rien pu faire, je n'ai jamais réussi à dire je t'aime, t'es belle... non, rien... impossible » (extrait du témoignage de Daniel)

« Avec le manche du marteau, ils me tapaient sur les fesses »



Daniel (à gauche) et André (à droite) - Alter Ego Production

« Moi j'avais des bobos derrière les genoux qui ne guérissaient jamais, on dormait la nuit en chien de fusil et quand le matin il s'agissait de déplier les jambes c'était une souffrance... les bobos se rouvraient, et puis ça recoulait, il fallait aller à l'infirmerie pour se faire

soigner, tu prenais des claques, une fois, ils m'ont mis sur les genoux et avec le manche du marteau, ils me tapaient sur les fesses, je me demande aussi quel ressenti ils pouvaient avoir à nous battre de cette manière » (extrait du témoignage d'André)

« J'ai toujours eu honte de moi »

« Moi j'ai fait un vol plané à 4h du matin dans les escaliers, soit disant que c'était moi qui avait été témoin d'une fugue, ils m'ont mis la boule à zéro, ils m'ont passé sous la douche avec le jet, et ça... je pense que ce sera à vie (...) ils ont fait descendre les gamins, moi j'ai couru, c'était en hiver, il y avait de la neige tout autour, tout nu, et puis des coups de trique sur les fesses quand je passais, et je mettais mes mains... j'ai toujours eu honte de moi là-dessus » (extrait du témoignage de Michel).

Des repères nécessaires

Qu'est-ce que la maltraitance faite aux enfants ?

La **maltraitance faite aux enfants** recouvre de multiples formes : **violences physiques, psychologiques, sexuelles, négligences**, etc. Elles ont toutes de graves conséquences pour les enfants qui en sont victimes et sont **toutes punies par la loi**.



Selon l'**Organisation mondiale de la santé (OMS)**

La maltraitance de l'enfant s'entend de toutes les formes de mauvais traitements physiques et/ ou affectifs, de sévices sexuels, de négligence ou de traitement négligeant, ou d'exploitation commerciale ou autre, entraînant un préjudice réel ou potentiel pour la santé de l'enfant, sa survie, son développement ou sa dignité dans le contexte d'une relation de responsabilité, de confiance ou de pouvoir.

Les violences physiques

Les **violences physiques** se traduisent par l'**usage de la force ou de la violence contre un enfant**, de telle sorte qu'il soit **blessé** ou **risque de l'être** : frapper (avec la main, avec le poing, avec le pied, avec un objet etc.), mordre, brûler, empoisonner, droguer ou inciter à consommer des substances dangereuses (alcool, tabac, stupéfiants etc.), étouffer, étrangler, secouer, bousculer, noyer, etc. Les violences commises contre les enfants **n'ont pas besoin d'être habituelles ou répétées** pour tomber sous le coup de la loi.

Les violences commises contre les enfants sont sévèrement punies par la loi, *a fortiori* lorsque l'auteur est un parent ou un proche de la victime.

Ce que dit la loi

Victime de moins de 15 ans :

Les violences (habituelles ou isolées) sur un **mineur de moins de 15 ans** commises par son père, sa mère, ses grands-parents ou toute **personne ayant autorité sur lui** sont punies jusqu'à : **30 ans de prison** lorsqu'elles ont entraîné la **mort de la victime** ; **20 ans de prison** lorsqu'elles ont entraîné une **infirmité permanente** ; **10 ans de prison** et de **150 000 euros d'amende** lorsqu'elles sont la cause de **bles-sures graves** ; **5 ans de prison** et **75 000 euros d'amende** lorsque les **blessures** sont moins graves.

Victime de plus de 15 ans :

Les violences (habituelles ou isolées) commises sur un mineur de plus de 15 ans par **son père ou sa mère** sont punies jusqu'à : **15 ans de prison** lorsqu'elles ont entraîné une **infirmité permanente** ; **5 ans de prison** et de **75 000 euros d'amende**, lorsqu'elles sont la cause de **blessures graves** ; **3 ans de prison** et **45 000 euros d'amende** lorsque les blessures sont moins graves.

Les violences psychologiques

Plus méconnues, peut-être **plus difficiles à cerner que les violences physiques**, les violences psychologiques ne sont pourtant **jamais anodines**, *a fortiori* lorsque la victime est un enfant.

La **sécurité affective et relationnelle** fait partie des **besoins fondamentaux de l'enfant**. Les **insultes** ou les **propos dénigrants**, les **humiliations**, les **menaces**, les **intimidations**, etc. entrent ainsi dans le champ des **maltraitements faits aux enfants**.

Ce que dit la loi

Le code pénal réprime les violences quelle que soit leur nature, et les punit des mêmes peines y compris s'il s'agit de violences psychologiques.

Les violences sexuelles

Les **violences sexuelles** ne se limitent pas au viol, mais concernent **tous les actes à connotation sexuelle imposés aux enfants**. On parle d'**agression sexuelle** pour désigner toute **atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise**. Le **viol** en fait partie, et se caractérise par un **acte de pénétration sexuelle** (vaginale, anale ou buccale).

Depuis la loi du 3 août 2018 relative aux **violences sexuelles et sexistes**, le code pénal précise que la contrainte peut résulter de la **différence d'âge entre l'auteur et sa victime**, ou de **l'autorité que l'auteur exerce sur la victime**.

De plus, les **atteintes sexuelles commises sur un mineur** sont punies par la loi **même en l'absence de violence, de contrainte, de menace ou de surprise**.

Les **mutilations sexuelles**, la **prostitution de mineurs**, la **pédopornographie** et la **corruption de mineurs** (c'est-à-dire le fait de le rendre témoin d'actes ou d'images à caractère sexuel : masturbation, relations sexuelles, pornographie, etc.) entrent également dans le champ des violences sexuelles.

Ce que dit la loi

Le **viol** est puni de **20 ans de réclusion criminelle** lorsque la **victime est un enfant de moins de 15 ans** ou lorsque **l'auteur** est un **parent**, un **grand-parent**, ou toute autre **personne ayant autorité sur la victime**. Il est puni de **15 ans dans les autres cas**.

Les **agressions sexuelles autres que le viol** sont punies de **dix ans d'emprisonnement** et de **150 000 euros d'amende** lorsque la victime est un **enfant de moins de 15 ans**. Elles sont punies de **sept ans d'emprisonnement** et de **100 000 euros d'amende** lorsqu'elles sont commises sur un **mineur de plus de 15 ans** par un **parent**, un **grand-parent** ou toute autre **personne ayant autorité sur la victime**, ou lorsqu'un **mineur était présent au moment des faits et y a assisté**. Elles sont punies de **cinq ans d'emprisonnement** et de **75 000 euros d'amende** dans les autres cas.

Les **atteintes sexuelles sur mineur** commises par un **parent**, un **grand-parent** ou toute autre **personne ayant autorité** sur lui sont punies de **dix ans d'emprisonnement** et de **150 000 euros d'amende**.

La **corruption de mineur** est punie de **cinq ans d'emprisonnement** et de **75 000 euros d'amende**.

Par ailleurs, la loi du 14 mars 2016 relative à la **protection de l'enfant** a réintroduit la notion d'**inceste** dans le code pénal, lorsque **le viol ou les agressions sexuelles sont commises par un ascendant** (parents, grands-parents etc.), un beau-père ou une belle-mère, un frère ou une sœur, un oncle ou une tante, un neveu ou une nièce.



Les négligences

Les négligences sont le fait, pour la **personne responsable de l'enfant** (parents, grands-parents, etc.), de le **priver des éléments indispensables à son bon développement et à son bien-être**. Il peut s'agir par exemple de **privations de nourriture**, de **sommeil**, de **soins**, **d'attention** etc. La négligence est ainsi **une forme de maltraitance par omission**, à savoir **l'absence de mobilisation de l'adulte** dont dépendent le présent et l'avenir de l'enfant. Invisible et souvent oubliée, la négligence a néanmoins pour enjeu la survie, la sécurisation, l'éveil, l'estime de soi et l'éducation de l'enfant (Démarche de [consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant](#) en protection de l'enfance confiée en 2017 au docteur Marie-Paule Martin-Blanchais).

La **négligence** peut ne pas être intentionnelle, mais elle **met en danger l'enfant** : c'est à ce titre qu'elle entre dans le **champ de la maltraitance** et doit être signalée.

Ce que dit la loi

Le fait, pour un parent ou pour le titulaire de l'autorité parentale de **priver un enfant d'aliments ou de soins** au point de compromettre sa santé est puni de **sept ans d'emprisonnement** et **100 000 euros d'amende**.



Les conséquences sur les victimes

La maltraitance est toujours lourde de conséquences pour les enfants qui en sont victimes.

Les **séquelles de la maltraitance** ne sont pas seulement physiques : **ci-catrices** ou **douleurs**, **troubles sensoriels**, **troubles du sommeil**, **perte de capacités**, **état de santé durablement dégradé**, **handicap**, voire **décès prématuré**. En effet, l'impact de la maltraitance sur le cerveau, sur la

psychologie et sur le **développement** des enfants est largement documenté, les professionnels allant jusqu'à parler de **psycho-traumatisme**.

La **maltraitance** peut générer chez l'enfant des **difficultés relationnelles**, de la **colère**, de **l'angoisse**, ou encore de la **détresse**. Dans tous les cas, ce stress risque d'avoir des **effets néfastes sur la santé** :

- Perturbation du développement cérébral, notamment dans le traitement de l'information, augmentant le risque de désordres de l'attention, des émotions, de la cognition et du comportement ;
- Altération du développement du système biologique de gestion du stress, générant un risque accru de problèmes anxieux, dépressifs et cardiovasculaires, ainsi que d'autres problématiques de santé à l'âge adulte ;
- Risque significatif de difficultés émotionnelles et interpersonnelles, incluant des niveaux élevés de négativité, une faible maîtrise des impulsions et des désordres de la personnalité reliés à de faibles capacités de motivation, de confiance et d'affirmation de soi ;
- Faiblesse des capacités d'apprentissage et du rendement scolaire, incluant des déficits des fonctions d'exécution et de régulation de l'attention, un QI peu élevé, des difficultés de lecture et un faible niveau d'étude.

Plus l'enfant est jeune et plus il est **dépendant de son environnement**. Ainsi, les négligences commises en début de vie peuvent avoir des **conséquences très graves** sur le développement de l'enfant.

Pour en savoir plus

- Code pénal : [violences physiques et psychologiques](#) ; [violences sexuelles](#) ; [mise en péril de mineurs](#)
 - Consulter les chiffres clés de la protection de l'enfance sur le [site de l'ONPE](#)
 - Consulter le [rapport du CNRS](#) sur les violences sexuelles à caractère incestueux
 - Consulter la [fiche-mémo de la HAS](#) sur les maltraitances
 - Consulter la page consacrée au [syndrome du bébé secoué](#)
 - [Que faire si vous êtes témoins de la maltraitance d'un enfant ?](#)
- <https://solidarites.gouv.fr/quest-ce-que-la-maltraitance-faite-aux-enfants>

Une démarche pour lancer un débat, après un film, (selon la taille du groupe)

Poser son ressenti, avant toute chose

- Il peut être proposé aux personnes ayant visionné le film de poser sur le papier : 2 mots, un dessin, une phrase qui pourraient illustrer ce qu'elles ont ressenti durant le visionnage (5-10 min maximum).
- Un temps de partage en petit groupe de 3-4 personnes peut ensuite être proposé, durant lequel chacun-e présente son dessin, son schéma, sa phrase, etc.
- Un échange peut alors suivre cette présentation.

Aller plus loin dans le débat

Dans cette seconde phase, on peut alors proposer de prendre le temps de débattre un peu plus loin sur quelques thématiques tirées du film. La démarche du « world café » pourrait être un support possible :

- Installation de tables (une par problématique/questionnement) sur lesquelles sont posés une affiche avec la question et un feutre.
- Les groupes se répartissent autour des tables (1 groupe/table).
- Pendant 5-10 min (maximum), après avoir pris connaissance de la problématique, le groupe débat et inscrit sur l'affiche ses éléments/questions/propositions.
- Au temps imparti, chaque groupe tourne pour rejoindre la table suivante et poursuit son échange autour de la problématique suivante en s'appuyant sur les traces écrites laissées par le groupe précédent.
- Les groupes tournent autant de fois que nécessaire, pour être passés par toutes les tables.

Le temps de travail se termine par un temps d'échange plus général pour permettre des expressions libres autour du temps qui vient de se vivre : qu'est-ce qu'on retient ? Quelles pistes en tant qu'éducateur·rices, citoyen·ne·s ?



Pour aller plus loin

Prévention et accompagnement des violences institutionnelles

Bibliographie sélective

Janvier 2024, proposée par le service Documentation de l'ENPJJ.

À propos des violences institutionnelles

CNAPE. *La violence au cœur de l'accompagnement social : mythe ou réalité ?* [Actes de colloque, en ligne], 2016 [consulté le 24 janvier 2024]. Disponible en ligne [ici](#).

Dargere Christophe, Collin Jonathan. *Des jeunes face à des violences institutionnelles*, Sociographe, n°79, 2022/3, pp.1-17. Disponible en ligne [ici](#).

Maquet Ludwig. *Prévenir les violences et les risques psychosociaux en travail social*, Presses de l'École des hautes études en santé publique, 2021, 165 p. Disponible en ligne [ici](#) (après identification sur le portail de la médiathèque de l'ENPJJ).

Martinez Anne-Marie. *Une institution de protection de l'enfance peut-elle être bien traitante ?*, Cahiers de l'enfance et de l'adolescence, n°5, 2021, pp.11-14. Disponible en ligne [ici](#) (après identification sur le portail de la médiathèque de l'ENPJJ).

Mennrath Frédéric. *Violences en institution, bientraitance en situation*, Presses universitaires de Grenoble, 2019, 248 p. Disponible en ligne [ici](#) (après identification sur le portail de la médiathèque de l'ENPJJ).

Vicet Marielle. *Le rôle des émotions dans les agir violents en institution*, Psychologie clinique, n°45, 2018, pp.157-168. Disponible en ligne [ici](#) (après identification sur le portail de la médiathèque de l'ENPJJ).

À propos de la prévention des maltraitances

DÉFENSEUR DES DROITS. *Enfance et violence : la part des institutions publiques* [Rapport en ligne], Défenseur des droits, 2019. Disponible en ligne [ici](#)

AGENCE NATIONALE DE L'ÉVALUATION ET DE LA QUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX. *Conduites violentes dans les établissements accueillant des adolescents : prévention et réponses*, ANESM, 2008, 42 p. Disponible en ligne [ici](#)

Brioul Michel. *Comprendre et gérer la violence en institution médico-sociale : de la souffrance aux coups*, ESF, 2019, 212 p.



Carpaye Célia. *Éduquer sans entraver, déconstruire les violences ordinaires : un outil à l'usage des professionnels de l'enfance et de l'adolescence*, ESF, 2020, 202 p.

Laprie Bruno, Minana Brice. *Développer une politique de bientraitance*, ESF, 2019, 159 p.

Zanna Omar. *L'éducation émotionnelle pour prévenir la violence : pour une pédagogie de l'empathie*, Dunod, 2019, 154 p. Disponible en ligne [ici](#) (après identification sur le portail de la médiathèque de l'ENPJJ).

Des films

Voici quelques films, sélectionnés ces dernières années au Festival international du film d'éducation.



Mots pour maux

De Grégoire Gosset | 2021 | France | Documentaire | 52 min

Mots-clés : enfants maltraités, violence sexuelle

Le quotidien de l'équipe médicale et des enquêteurs de l'Unité Médico Judiciaire pédiatrique du Centre Hospitalier d'Orléans qui reçoit les enfants victimes de maltraitance.

<https://festivalfilmeduc.net/films/mots-pour-maux/>

Brother's Keeper

De Ferit Karahan | 2021 | Roumanie, Turquie | Fiction | 100 min

Mots-clés : enfance, pensionnat, violence éducative

Dans un pensionnat isolé dans les montagnes d'Anatolie, les élèves doivent obéir à des règles strictes. Lorsque Memo 12 ans tombe mystérieusement malade, son meilleur ami Yusuf est obligé de se battre contre les obstacles bureaucratiques dressés par les autorités répressives de l'école pour tenter d'aider son ami.

<https://festivalfilmeduc.net/films/brothers-keeper/>

Jeux criminels

De Adrien Rivollier | 2011 | France | Documentaire | 56 min

Mots-clés : crime sexuel, enfants délinquants

Parmi tous les crimes et délits, les plus bouleversants pour l'opinion publique sont de loin ceux à caractère sexuel. Quand les coupables sont des adolescents, c'est l'incompréhension. À l'antenne de Psychiatrie et Psychologie légale de La Garenne-Colombes, on tente depuis 10 ans une expérience rare en France. Des adolescents de 13 à 18 ans viennent ici chaque semaine, pendant plusieurs mois, sur obligation du juge, pour suivre une psychothérapie avec le psychologue-criminologue, Samuel Lemitre. Par une immersion inédite au cœur de ses consultations habituellement tenues à huis clos, on explore la pratique engagée de ce psychologue atypique, en questionnant les causes de ces violences et les soins possibles pour éviter la récidive.

<https://festivalfilmeduc.net/films/jeux-criminels/>

Pourquoi ? La violence sexuelle chez les jeunes

De Danielle Sturk | 2022 | Canada | Documentaire | 39 min

Mots-clés : adolescent, sexualité, violences

Pourquoi ? C'est la question que pose courageusement la réalisatrice Danielle Sturk pour mieux comprendre le sujet difficile de la violence sexuelle chez les jeunes, en allant à la rencontre d'hommes, observateurs de leur entourage et de leur société, et de femmes survivantes d'agressions sous diverses formes. En résulte un film profondément subjectif, riche de réflexions personnelles diversifiées, qui veut stimuler un dialogue nécessaire afin de contribuer à ce que cesse cette violence genrée.

<https://festivalfilmeduc.net/films/pourquoi-la-violence-sexuelle-chez-les-jeunes/>

Moi, Julia

De Arvin Kananian | 2020 | Suède | Fiction | 14 min

Mots-clés : adolescents, violences familiales

Julia, 14 ans, vit avec sa famille et adore créer des contenus pour les réseaux sociaux et ses amis. Sous la surface pétillante, elle vit chaque jour des événements terribles à la maison. Ce film a été conçu pour être à la fois une fiction mais aussi faire partie d'une campagne de sensibilisation aux violences intrafamiliales. Le point de vue est celui de l'adolescente.

<https://festivalfilmeduc.net/films/moi-julia/>

Au tribunal de l'enfance

De Adrien Rivollier | 2008 | France | Documentaire | 54 min

Mots-clés : abandon, assistance, éducation, mineur, violences

Dans les tribunaux pour enfants, au-delà des affaires pénales, la majeure partie du travail des juges des enfants relève de l'assistance éducative. C'est la protection des mineurs en danger. Peu médiatisée, cette justice civile voit pourtant défiler les pires désordres, violences et solitudes qu'une société peut produire. Marie Receveur et Jean Toulhier sont juges pour enfants. Chaque jour, en audience, ils rencontrent des mineurs en situation de danger. Inceste, violence parentale, refus de scolarité, bébés placés en foyer, abandon parental... Cette justice discrète fait résonner en chacun de nous des thèmes universels : la difficulté d'être parent, l'absence d'amour ou, au contraire, le trop d'amour...

<https://festivalfilmeduc.net/films/au-tribunal-de-lenfance/>



Le spectateur et le cinéma

L'accompagnement du spectateur

L'accompagnement éducatif des pratiques culturelles

Quoi de plus évident, pour un mouvement d'Éducation nouvelle, se reconnaissant dans les valeurs de l'Éducation populaire, que d'associer et articuler éducation et culture ?

- La culture est une attitude et un travail tout au long de la vie, qui révèle à chacun progressivement ses potentialités, ses capacités et l'aide à trouver une place dans son environnement social.
- La culture ne se limite pas aux rapports que chacun peut entretenir avec des formes d'art, elle est aussi constituée de pratiques sociales.
- L'appropriation culturelle nécessite le plus souvent un « accompagnement » qui associe complémentaires trois types de situation : l'expérimentation, dite sensible, au travers de pratiques adaptées et débouchant sur des réalisations, la réception des œuvres ou productions artistiques et culturelles, la réflexion et l'échange avec les autres - spectateurs, professionnels, artistes.

Principes

Voir un film collectivement peut être l'occasion de vivre une véritable démarche éducative visant la formation du spectateur.

Pour cela nous proposons cinq étapes :

- Se préparer à voir
- Voir ensemble
- Retour sensible
- Nouvelles clefs de lecture
- Ouverture culturelle



Accompagner le spectateur c'est : amener la personne à diversifier ses pratiques culturelles habituelles, lui permettre de confronter sa lecture d'un film avec celles des autres pour se rencontrer et mieux se connaître.

Il s'agit au préalable de choisir une œuvre que nous allons découvrir ensemble (ou redécouvrir). Ce choix peut être fait par l'animateur seul ou par le groupe lui-même.

Se préparer à voir

Permettre à chacun dans le groupe d'exprimer ce qu'il sait ou croit savoir du film choisi.

L'animateur peut enrichir ces informations par des éléments qui lui semblent indispensables à la réception de l'œuvre.

Permettre et favoriser l'expression de ce que l'on imagine et de ce que l'on attend du film que l'on va voir.

Dans cette étape plusieurs outils peuvent être utilisés :

- Outils officiels de l'industrie cinématographique (affiche, Bande annonce, dossier de presse, making off...).
- Outils critiques (articles de presse, émissions de promo...).
- Contexte culturel (biographie et filmographie du réalisateur, approche du genre ou du mouvement cinématographique).
- Références littéraires (interview, Bande Originale...).

Voir ensemble

Plusieurs possibilités de visionnement sont possibles même si rien ne peut remplacer le charme particulier des salles obscures.

- Au cinéma : de la petite salle « arts et essais » en VO au multiplex.
- Sur place avec un téléviseur ou un vidéo projecteur.

Retour sensible

• Je me souviens de

Permettre l'expression de ce qui nous a interpellés, marqués... dans le film. Quelles images, quelle scène en particulier, quelle couleur, quel personnage ?

• J'ai aimé, je n'ai pas aimé

Permettre à chacun de dire au groupe ses « goûts », son ressenti sur le film... et essayer de dire pourquoi.

• Dans cette étape plusieurs méthodes peuvent faciliter l'expression : atelier d'écriture, activités plastiques, jeux d'images, mise en voix, activités dramatiques...

L'essentiel ici est de permettre le partage et l'échange, afin que chacun puisse entendre des autres, différentes lectures et interprétations de l'œuvre pour enrichir sa propre réception.

Nouvelles clefs de lecture

L'animateur peut proposer des pistes d'approfondissement centrées sur un aspect de la culture cinématographique, pour enrichir la compréhension et la perception de l'œuvre. Cette phase permet d'élargir les connaissances du spectateur sur ce qu'est le cinéma.

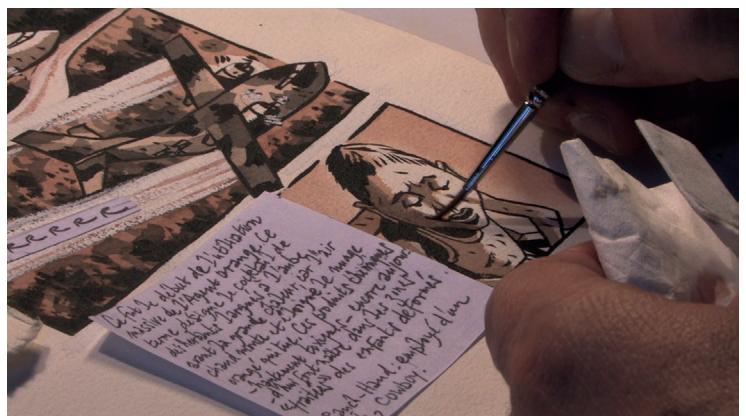
- Histoire du cinéma, genre et mouvement (regarder des extraits d'autres films, lire des articles de presse, rechercher des références sur Internet...).
- Analyse filmique : la construction du récit, analyse de séquence, lecture de plan, étude du rapport image son.
- Lecture d'images fixes.

Il est intéressant, ici, d'utiliser des sources iconiques d'origines multiples dans la perspective de construire une culture cinématographique.

Ouverture culturelle

C'est le moment de prendre de la distance avec le film lui-même. Qu'est-ce que cela m'a apporté ? En quoi a-t-il modifié ma vision du monde ?

- Débats sur des questions posées par le film.
- Liens avec d'autres œuvres culturelles.



Mille jours à saigon de Marie-Christine Courtès, sélection FFE 2013

Exemples d'outils d'accompagnement dans le cadre des échos du FIFE

Quelques repères pour l'analyse filmique - dans la lignée des fiches filmographiques¹

On peut distinguer trois degrés pour constituer une lecture d'image²

1. Le « pré-iconographique » ce qui vient se planter dans la rétine, identifier les formes, les couleurs, les objets : « Forme, couleur »
2. « L'iconographique » le descriptif factuel de ce que l'on voit : « L'homme lève son chapeau »
3. « L'iconologique » le degré culturel, philosophique : « L'homme lève son chapeau pour saluer quelqu'un »

Nous pouvons réfléchir aux parties suivantes pour s'essayer à la lecture d'images et d'œuvres filmiques dans l'animation culturelle

UNE PARTIE INFORMATIVE	UNE PARTIE DESCRIPTIVE	UNE PARTIE ANALYTIQUE	UNE PARTIE « PROLONGEANTE »
Ce que je sais Générique détaillé, informations sur le/ la réalisateur-trice, conditions de production, distribution du film, recherche documentaire de ces éléments.	Ce que je vois, ce que je peux observer Pour une description plastique de l'œuvre sans jugement (en lien avec le degré iconographique) – éléments factuels vus et entendus - qu'est-ce que j'ai vu, qu'est-ce que j'ai entendu ?	Ce que j'en comprends Analyse du genre du film et de ses thématiques, ses caractéristiques plastiques, à quoi cela me fait penser (mise en réseau avec d'autres images, œuvres cinématographiques ou d'autres domaines artistiques) – mise en scène, lumière, bande-son, personnages, quels peuvent être les effets produits chez le-la spectateur-trice ?	Ce que je partage Mise en lien de l'œuvre avec les publics, quel intérêt peut-elle susciter, quelles questions elle soulève, que peut-être la portée / le sens de ce film ? (faire du lien avec la pratique professionnelle, l'expérientiel des publics et les enjeux du film, thématiques et plastiques) - Accompagnement du film : réfléchir avant/ pendant/après la projection ; quel fil tirer et de quelle manière ?

Un point sur l'analyse sensible de l'œuvre cinématographique

- Ce que j'éprouve.
- Qu'est-ce que j'ai ressenti ?
- Qu'est-ce que ce film a provoqué chez moi ? – association à des vécus, des idées, des sentiments, des émotions déjà éprouvées, des ambiances.
- Ce que j'en interprète, s'interroger sur l'intention de l'auteur-trice.

¹ *L'Analyse des films*, Jacques Aumont et Michel Marie (2008) - *Les analyses de film dans le cadre de l'animation culturelle* p.19

² *Essais d'iconologie*, Erwin Panofsky (1967)

L'accompagnement du spectateur·trice pendant une séance de cinéma

Source : Ceméa Occitanie

Il existe différentes façons d'accompagner le spectateur lors d'une séance. On retrouve 3 catégories d'animations différentes. **La parole**, **le corps** et **l'écriture**.

Les modalités d'accompagnement sont très diverses selon les publics, mais dans tous les cas les salles disposent d'un grand écran, qui peut servir d'appui aux échanges et partages, soit en amont du film, soit en aval du film.

L'enjeu est de permettre aux spectateur·rice·s de se positionner à la fois individuellement et collectivement

- à la fois sur un retour sensible,
- mais aussi sur les thématiques du film en lien avec des enjeux sociétaux.

Quelques exemples auprès de différents publics

La parole

- **Bruissement**

Les animateur·rice·s posent une question au public et par petits groupes, les spectateur·rice·s débattent entre eux. Possibilité d'envoyer des ninjas (agents secrets, fées, pigeons voyageurs...) pour aller écouter les réponses et les rapporter à l'animateur·rice qui fera la synthèse au public de ce qu'ils ont entendu (pour le jeune public possibilité de théâtraliser le retour de réponses).

Pour les adolescents et adultes, plutôt une ou 2 questions ciblées ou une thématique et mettre en place un rapporteur de groupe (de 6 à 8 personnes).

- **Questions pop-corn** ou brainstorming pour des salles avec moins de public.

Le corps

- **Réponses par gestes ou mime** par les publics scolaires à des questions simples de compréhension ou de ressenti.

- **Réponses avec les doigts** suite aux images projetées sur l'écran pour exprimer son passage préféré (tous publics).

Les écrits

- **Scénarisation** : les journalistes et critiques de cinéma

Question : pourquoi ce film a-t-il été primé ? (ou programmé ?).

Travail en groupe de 6 ou 8 dans la salle et retour par un rapporteur.

- **Nuage de mots** en public adulte pour poser la thématique principale du film.

Regarder un film

La place du spectateur

Un réalisateur a choisi un lieu, des personnages, une action qu'il a mis en scène pour être regardés par un spectateur qui devra y trouver sa place.

Comme le livre n'existe pas sans le lecteur, le film ne peut exister sans public, sans le regard du spectateur.

Je suis spectateur.

Certains films peuvent donner au spectateur la sensation d'être pris en otage, lui retirant toute possibilité de recul, de distance. On en ressort avec une sensation de malaise...

D'autres films nous donnent l'impression d'avoir été laissé à l'extérieur, on n'est pas du tout entré dans le film qui n'a pu nous toucher.

Face au film qui m'est donné à voir, à l'aventure dans laquelle je suis embarqué, à l'émotion qui peut me submerger, comment puis-je analyser la place qui m'est assignée, ma position, ma part de liberté ?

Avant la projection

1) **Le titre** : Je m'empare du titre : Que me dit ce titre ? Quelles projections de mon imaginaire et de mon histoire personnelle peuvent entrer en résonance avec ce titre ? Quelles attentes en découlent ?

2) **Le genre** : L'indication du programme doit me renseigner s'il s'agit d'un **documentaire** ou d'une **fiction**... Même si les films de fiction peuvent aussi intégrer de vraies séquences documentaires et si par ailleurs, la fiction s'insère et sert parfois le documentaire...

Tous ces cas de figure seront d'autant plus intéressants à analyser par la suite si on a bien établi la distinction de base : Documentaire/Fiction.

Rappelons que :

- Le Documentaire est un Film au même titre que la Fiction.
- Le Documentaire présente une ou des **situations réelles du monde réel** avec des personnages réels vivant réellement les actions qui sont décrites... des vrais gens dans la vraie vie. L'enjeu pour le réalisateur sera de capter des situations réelles avec la bonne distance qui permettra au spectateur de trouver sa place, et au montage, de construire un film qui ait du sens à partir de toutes les séquences qu'il aura tournées (les rushes).
- La Fiction **crée** des personnages et les met dans des situations qui peuvent tout à fait exister dans la vraie vie mais qui sont racontées à travers un scénario et mises en scène pour les besoins du film. L'art de la mise en scène pourra se déployer à partir d'un scénario solide, de personnages bien campés.

Pendant la projection...

Toutes les remarques qui suivent sont valables aussi bien pour le documentaire que pour la fiction

• Une attention toute particulière et immédiate sera portée à la première séquence du **film (incipit)**, dans laquelle le réalisateur a déposé tous les éléments qui sont propres à préparer le regard du spectateur, même inconsciemment, à saisir l'essentiel de ce qu'il a à dire.

On y repère bien le décor, les personnages qui sont présentés et on se prépare à ce qui sera essentiel, on commence déjà à se demander : **qui parle ? Qui voit ? ...**

• Où suis-je ? Je peux trouver immédiatement des points de repères précis placés judicieusement à cet effet. Mais je peux aussi me sentir perdu, ce qui peut être une volonté stratégique du réalisateur mais qui devra à un moment ou à un autre retrouver son spectateur par des signes. On peut aussi rester perdu jusqu'au bout... on dira qu'on n'accroche pas et l'impression générale sur le film ne sera pas bonne.

La question du point de vue

- Je peux ressentir très vite si je suis maintenu à l'extérieur de l'action en spectateur plus ou moins proche... est-ce que je me sens voyeur ?
- Ou plutôt intégré à l'action ?
- Avec quel personnage, suis-je invité, moi spectateur, à vivre l'action ?
- Les temps forts de la bande son : musique, bruits, voix...
- Comment je ressens le rythme du film ? Des plans longs, un montage rapide ?
- Me suis-je senti embarqué, ou ai-je ressenti des moments d'ennui, ou d'impatience... ?

Après la projection

Revenir sur les observations faites pendant la projection

- Suis-je capable de reconnaître ce qui a provoqué l'émotion en moi ?
- Le scénario : Ce film me raconte une histoire. Que me reste-t-il de cette histoire ?
- Image : La dimension esthétique : Les plans dont je me souviens.
- La partition sonore : que me reste-t-il ? Quels sons se sont imprimés en moi et ont produit un effet sur moi ?
- Quelles questions j'aurais envie de poser au réalisateur si je pouvais le rencontrer ?

Catherine Rio



Le C.O.D. et le coquelicot de Cécile Rousset et Jeanne Paturie, sélection FFE 2014

Voir, recevoir et critiquer des films

Mémo du Pôle Médias, Éducation Critique et Engagement Citoyen & Pôle culture

Situations pour démarrer un parcours de formation sur les questions du cinéma et sur un festival

Se présenter

Mon plan de là où je viens	À la manière des « brèves rencontres », se déplacer, et au top de l'animateur, se mettre avec une autre personne et partager l'idée suivante : Si je faisais un film de là où je viens, décrire le premier plan, puis le deuxième plan.
Mon parcours de spectateur	Se déplacer dans l'espace, au signal de l'animateur, partager avec deux autres personnes les idées suivantes : Le dernier film que j'ai vu, en décrire une image forte Est-ce que j'ai un rituel avant d'aller voir un film ? Lequel ? Est-ce que je me prépare et comment ? Qu'est-ce que j'attends de la fin d'un film ?
Le cinéma et moi, toute une histoire	Les participants-es ont à disposition des images (images clés du cinéma). Chacun choisi une des images selon ce que cela lui évoque. Les participants-es se regroupent selon l'image choisie et échangent sur ce choix, souvenirs, questionnements, intérêts... <i>(Sources dossier « Voir, recevoir et critiquer des films »)</i>
Ce qu'est pour moi le court métrage	Les participants-es ont à disposition une fiche de bristol. Par pliage, découpage, transformation du bristol, chacun représente, fait état, ce qu'est pour lui, le court. Explicitation individuelle au groupe.
À propos du cinéma	Sont proposés aux participants-es des extraits de textes sur le cinéma et ses liens avec la médiation culturelle, la place du spectateur, la critique, l'éducation à l'image ou encore l'Éducation populaire. Après un temps de lecture de l'ensemble des extraits, chacun en choisi un et en parle, en quoi il s'y retrouve, en quoi c'est en résonance avec ses questionnements ou ses centres d'intérêt. Remise des textes complets aux participants-es par la suite. <i>(Sources Agora dossier « Voir, recevoir et critiquer des films »)</i>

Avant de voir des films, jouer avec le sens des images, des sons et du texte

La bande son, « changez la musique »	À partir de l'application « Changez la musique », l'animateur-trice, projette un extrait de court métrage muet, et donne à écouter 5 musiques. Chaque équipe (3 personnes) choisit une des musiques et invente une histoire en quelques lignes. Lecture des histoires et échange sur le rôle de la musique dans un film. <i>Sources dossier D-clics numériques-parcours vidéo https://cloud.cemea.org/index.php/s/4xibe3MwiRBcytP</i>
Histoire à inventer	Démarche sur le récit à partir d'éléments déclencheurs. À partir de l'application « Histoire à inventer », l'animateur-trice donne les consignes suivantes en appui de l'application en vidéo projection : <ul style="list-style-type: none">• Chaque équipe choisit une des images fixes.• Une fois les images réparties dans les équipes, chacune choisit un des trois bruits associés à l'image.• Écriture des histoires.• Une fois terminé, chaque équipe lit son histoire en précisant le choix de l'image et du bruitage. Il est possible d'imprimer chaque histoire et la faire lire par une autre équipe. <i>Sources dossier D-clics numériques-parcours vidéo - https://cloud.cemea.org/index.php/s/4xibe3MwiRBcytP</i>
Cherchez les erreurs	L'expérience de Voir, Regarder, Observer. Cette activité propose de repérer les erreurs de script qui se sont glissées dans un film et de les formuler par écrit. À partir de l'application « Cherchez les erreurs », l'animateur-trice donne les consignes : <ul style="list-style-type: none">• Repérer et noter les erreurs de script qui se sont glissées dans le film.• Il est important que chaque erreur trouvée soit très clairement décrite (Argumentaire en construisant des phrases, en nommant les éléments concrètement, les détails...)• Chaque équipe propose ses réponses. <i>Sources dossier D-clics numériques-parcours vidéo. https://cloud.cemea.org/index.php/s/4xibe3MwiRBcytP</i>

Avant une séance

Dans la file d'attente	Des petites phrases sont données aux festivaliers (ou lus par quelqu'un), elles invitent à l'échange.
-------------------------------	---

Après une séance

Du côté des images	Par petits groupes. Chacun des groupes se remémore une séance, les différents films (ou le film), relève les images fortes, en garde une et la met en scène en mettant en avant une expression. <ul style="list-style-type: none">• Cette mise en scène est prise en photo.• Puis la photo est présentée quelques minutes aux autres groupes qui commentent ce qui est exprimé.• Les auteurs de l'image mise en scène explicitent leur image et leurs points de vue sur le film.
Du côté de la bande son	Par petits groupes toujours, même démarche que pour « Du côté des images ». <ul style="list-style-type: none">• Se remémorer des sons, en choisir plusieurs et organiser une séquence son. Cela veut dire d'envisager l'enchaînement dans un montage. (L'utilisation d'objets simples et courants est possible).• Donner à entendre aux autres qui seront les yeux fermés.• Les auteurs explicitent leur production sonore et leurs points de vue sur le film.

Écriture critique

À propos de la critique	Questionnement sur la critique. Proposition de textes à lire et échange collectif. <i>Sources Agora dossier « Voir, recevoir et critiquer des films »</i>
La carte postale	Le format Carte postale limite la taille du texte et s'adresse à une personne. Partager ses impressions, donner envie à une personne d'aller voir un film...
Le Tweet	Le format du Tweet est limité à 140 caractères, l'intention est de partager au plus grand nombre.
L'article de presse	La critique correspond à une forme de commentaire le plus souvent associé au domaine des arts et de la culture. C'est le domaine par excellence du journalisme d'opinion, où la subjectivité du critique peut être totale.

Jouer avec le sens des images et des sons

La culture ne se limite pas aux rapports que chacun peut entretenir avec des formes d'art et d'expression, elle est aussi constituée de pratiques sociales. Voir un film collectivement, en équipe, en grand groupe, en vidéoprojection, sur tablette ou sur grand écran... sont autant d'occasions de vivre une véritable démarche éducative visant la formation du spectateur. Pour aller au-delà de l'émotion, il est nécessaire d'accompagner la réception d'un film par des apports qui participeront à la construction d'un regard critique (partis pris de la réalisation, contextualisation du sujet du film...).

Au travers des images, il nous semble nécessaire de travailler sur les représentations du réel pour que les enfants accèdent à une meilleure compréhension du monde dans lequel ils vivent et agissent.

Les Ceméa ont développé un parcours d'éducation au regard nommé D-clic numérique.

L'enjeu est de passer de la réception/distraction à l'expérimentation d'une autre perception des images en appui du collectif.

Pour cela, six applications de ce parcours, à installer sur des ordinateurs, permettent de jouer sur la notion de spectateur/acteur, sur des variations de réception d'images fixes ou animées.

Histoire dans le désordre

Objectifs pédagogiques : Sensibilisation au langage audiovisuel et découverte d'éléments de construction d'un récit audiovisuel. Savoir reconstituer un récit à partir d'éléments proposés. Développer l'observation. Identifier les types de cadrage.

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/video-photo/histoire-dans-le-desordre>



Cherchez des erreurs

Objectifs pédagogiques : Développer l'observation. Repérer les erreurs de script qui se sont glissées dans un film. Formuler par écrit les erreurs.

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/video-photo/cherchez-les-erreurs>

The interface features a video player on the left showing a man in a red sweater writing at a desk. To the right is a control panel with a 'Reperes' section containing a 'Auteur' field and a 10-second timeline. Below this is a 'Décrivez l'erreur' section with a '0m9s' timer and a text area containing 'le personnage écrit...'. At the bottom, a filmstrip shows various scenes from the video. The top left has the 'D-Clics NUMÉRIQUES' logo and 'Crédits', and the top right has a 'Version papier à imprimer' link.

Changez la musique

Objectifs pédagogiques : Orienter le sens d'une fiction en jouant sur la relation image et musique. Passer d'un récit audiovisuel à un récit écrit. Initiation à l'écriture d'un synopsis (résumé de l'histoire).

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/video-photo/changez-la-musique>

The interface features a video player on the left showing a man in a car. To the right is a control panel with a 'Ton histoire' section containing 'Auteur' and 'Titre' fields, and a 'Musique' section with radio buttons for 'Pas de musique' and musical notes. Below this is an 'Écris ton histoire' section with a text area containing 'dd'. At the bottom, there are volume controls and buttons for 'PAS DE MUSIQUE' and 'MUSIQUE' with different musical note icons. The top left has the 'D-Clics NUMÉRIQUES' logo and 'Crédits', and the top right has a 'Version papier à imprimer' link.

Histoires à construire

Objectifs pédagogiques : Monter une histoire à partir d'une banque d'images audiovisuelles – Initiation au montage vidéo.

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/video-photo/histoires-construire>



Histoire à inventer

Objectifs pédagogiques : Imaginer une histoire en jouant avec la relation image fixe et bruitage audio – Initiation à l'écriture d'un scénario.

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/video-photo/histoire-inventer>



Reportages au choix

Objectifs pédagogiques : Monter un reportage en jouant sur les sens possibles des images. Explorer, inventer, orienter le sens d'un reportage en jouant sur la relation images et texte.

<https://yakamedia.cemea.asso.fr/univers/animer/activites-autour-des-medias-et-du-numerique/video-photo/reportage-au-choix-une-appli-pour-experimenter-leffet-des-images-d-information>



Retrouvez toutes les infos sur le site [Yakamedia](https://yakamedia.cemea.asso.fr), rubrique [Agir](#), dossier : **Activité autour des médias et du numérique.**

À propos de cinéma

Le cinéma documentaire

Selon le temps disponible et le niveau des participants, plusieurs activités peuvent permettre une approche de plus en plus approfondie du cinéma documentaire.

Expression des pratiques personnelles

On peut partir des questions suivantes :

- Quel est le dernier film documentaire que vous avez vu ?
- Où l'avez-vous vu ? Salle de cinéma, télévision, DVD, en ligne ?
- Quels sont les films documentaires qui selon vous ont marqué l'histoire du cinéma ? Pouvez-vous préciser en quoi ?

Essai de définition du cinéma documentaire

En général, cette catégorie filmique se fixe pour but théorique de produire la représentation d'une réalité, sans intervenir sur son déroulement, une réalité qui en est donc a priori indépendante.

Il s'oppose donc à la fiction, qui s'autorise à créer la réalité même qu'elle représente par le biais, le plus souvent, d'une narration qui agit pour en produire l'illusion. La fiction, pour produire cet effet de réel s'appuie donc, entre autres choses, sur une histoire ou un scénario et une mise en scène.

Par analogie avec la littérature, le documentaire serait à la fiction ce que l'essai est au roman. Un documentaire peut recouper certaines caractéristiques de la fiction. De même, le tournage d'un documentaire influe sur la réalité qu'il filme et la guide parfois, rendant donc illusoire la distance théorique entre la réalité filmée et le documentariste.

Le documentaire se distingue aussi du reportage. Le documentaire a toutefois des intentions de l'auteur, le synopsis, les choix de cadre, la sophistication du montage, l'habillage sonore et musical, les techniques utilisées, le langage, le traitement du temps, l'utilisation d'acteurs, les reconstitutions, les mises en scènes, l'originalité, ou encore la rareté.

Repérage de différents « genres » documentaires

- Documentaires didactiques : *Shoah* (Claude Lanzmann), *Le chagrin et la pitié* (Marcel Ophuls), *Être et Avoir* (Nicolas Philibert), *L'École nomade* (Michel Debats).
- Documentaires militants : *Les groupes Medvedkine*, *Fahrenheit 9/11* (Michaël Moore).
- Documentaires autobiographiques : *Rue Santa Fe* (Carmen Castillo), *Les plages d'Agnès* (Agnès Varda), *Une ombre au tableau* (Amaury Brumauld).
- Documentaires essai : *Nuit et brouillard* (Alain Resnais), *Sans Soleil* (Chris Marker).
- Documentaires portrait : *Mimi* (Claire Simon), *Ecchymoses* (Fleur Albert), *18 ans* (Frédérique Pollet Rouyer).

Repères sur l'histoire du cinéma documentaire

Différents moments de cette histoire peuvent permettre de situer des œuvres et de repérer des enjeux, culturels et artistiques :

• Les oppositions classiques des origines du cinéma documentaire

Nanouk l'esquimau de Robert Flaherty (1922) / *L'homme à la caméra* de Dziga Vertov. (1928).

• Le documentaire français « classique »

À propos de Nice, Jean Vigo, 1930.

Farrebique, Georges Rouquier, 1946

• Quelques moments clés de l'histoire du documentaire

- **Cinéma vérité** : *Chronique d'un été* de Jean Rouch et Edgar Morin, 1960.

Primary, de Robert Drew avec Richard Leacock, D.A. Pannebacker, Albert Maysles, 1960.

- **Cinéma direct** : *La trilogie de l'île aux Coudres* de Pierre Perrault 1963, *Numéros zéro* de Raymond Depardon, 1977.

- **Cinéma engagé** : *Comment Kungfu déplaça les montagnes* de Joris Ivens (1976), *Le fond de l'air est rouge* de Chris Marker (1977).

Les principaux festivals consacrés au documentaire

- Cinéma du réel. Centre Pompidou Paris

- États généraux du film documentaire - Lussas

- Festival international du documentaire de Marseille

- Rencontres internationales du documentaire de Montréal

- Visions du Réel - Nyon - Suisse

- Festival international du film d'histoire - Pessac

- Les Écrans Documentaires - Arcueil

- Les Rencontres du cinéma documentaire - Bobigny

- Sunny Side of the doc, La Rochelle

À signaler également, le Mois du film documentaire. Tous les mois de novembre, depuis 23 ans, des bibliothèques, des salles de cinéma, des associations, diffusent des films documentaires peu vus par ailleurs.

Sites web consacrés au documentaire

www.film-documentaire.fr Le portail du film documentaire

<http://addoc.net/> Associations des cinéastes documentaristes

<http://docdif.online.fr/index.htm> Doc diffusion France

Ressources bibliographiques

L'Association **Addoc** (Association des cinéastes documentaristes) publie un certain nombre d'ouvrages théoriques comportant pour certains des scénarios de films documentaires :

- *Le temps dans le cinéma documentaire*, Addoc-L'Harmattan, Paris, 2012 ;

- *Le Style dans le cinéma documentaire*, suivi du scénario de Mariana Otero *Histoire d'un secret* et de Vincent Dieutre *Fragments sur la Grâce*, Addoc-L'Harmattan, Paris, 2006 ;

- *Filmer le passé dans le cinéma documentaire*, suivi du scénario de Henri-François Imbert *No pasaran! Album souvenir*, Addoc-L'Harmattan, Paris, 2003 ;

- *Cinéma documentaire. Manières de faire, formes de pensée*, Yellow Now-Addoc, 2002.

• Signalons également la seule revue consacrée entièrement au cinéma documentaire : *Images documentaires* qui a près de 30 ans d'existence. Elle est dirigée depuis 1993 par Catherine Blangonnet-Auer. Le comité de rédaction comprend aujourd'hui Gérard Collas, Charlotte Garson, Cédric Mal, Annick Peigné-giuly, Arnaud Hée, Romain Lefebvre.

Elle a publié des dossiers consacrés à des cinéastes documentaristes importants :

- Marcel Ophuls (n° 18/19), Johan van der Keuken (n° 29/30), Nicolas Philibert (n° 45/46), Georges Rouquier (n° 64), Claire Simon (n°65/66), et Wang Bing (n° 77) mais aussi à des cinéastes plus connus pour leur œuvre fictionnelle comme Ken Loach (n° 26/27) ou Pier Paolo Pasolini (n° 42/43). La revue fait aussi œuvre de découverte pour le grand public avec des dossiers consacrés par exemple à Claudio Piazienza ou José Luis Guerin.

En ce qui concerne les numéros thématiques on trouve des études consacrées à des cinématographies étrangères (Quatre documentaristes russe, n° 50/51 ; Le cinéma documentaire portugais n°61/62), des sujets renvoyant directement au monde du cinéma (Le « Droit à l'image » n° 35/36, Paroles de producteurs n° 48/49, La Voix n° 55/56, le Son n° 59/60, Regard sur les archives n° 63, Filmer la musique n° 78/79), enfin des problématiques souvent présentes dans les documentaires (Parole ouvrière n° 37/38, Cinéma et école n° 39, Conversations familiales n° 49, Filmer en prison n° 52/53, Images de la justice n° 54, La Question du travail n° 71/72).

Les web-documentaires

Un certain nombre de sites web (de journaux ou de chaînes de télévision en particulier) diffusent, en streaming et gratuitement, des films documentaires. Des plates-formes de VOD (Vidéo à la demande) font aussi une large place au cinéma indépendant. La location de documentaires est alors payante, mais à un tarif souvent réduit. En même temps, de nouvelles façons de présenter les contenus documentaires sont apparues. Elles ont recours systématiquement aux ressources de l'hypertextualité et du multimédia.

Si le cinéma documentaire se caractérise essentiellement par un rapport spécifique au réel, comment les possibilités qu'offre Internet sont-elles mobilisées pour modifier ce rapport et solliciter différemment l'attention, voire l'intérêt et la participation du spectateur ? Du documentaire au webdocumentaire (webdoc), qu'est-ce qui change ?

Définir le transmédia

Par rapport au documentaire classique, le webdoc introduit d'abord un changement de support de diffusion. Grâce au web, il s'affranchit des contraintes de la télévision : place imposée dans une grille, nécessité d'un visionnement en continu. Mais les avantages seraient bien maigres si on en restait à cela. En fait, le webdoc a la prétention de se trouver au centre d'un réseau multipliant les supports et les modalités de diffusion. Programmé d'un côté à la télévision, voire en salle de cinéma, sous forme classique, le webdoc accessible sur Internet peut être couplé avec un forum, un blog et des réseaux sociaux, comme Twitter ou Facebook. Du coup, il inaugure l'ère du **transmédia**. Chaque support est utilisé dans sa spécificité, mais il ne se comprend qu'en interaction avec les autres. Sur le web, on visionne à volonté et à son propre rythme. Le forum met en contact les spectateurs. Twitter de son côté peut relayer les critiques et les commentaires. Et Facebook offre la possibilité d'une page où chacun peut s'exprimer et ajouter tout document complémentaire jugé utile.

Identifier la dimension multimédia

Comment le webdoc se présente-t-il à l'écran ? Soulignons d'abord sa dimension **multimédia**. Sur Internet il est facile, et indispensable, d'associer textes, sons et images fixes et animées. L'enjeu sera alors de trouver une cohérence dans un matériau qui risque d'être perçu comme hétéroclite. Par exemple, les images se limitent-elles à illustrer un texte, ou bien sont-elles porteuses d'informations spécifiques ? Une musique est-elle un simple fond sonore agréable à l'écoute ? Les interviews sont-elles retranscrites à l'identique par écrit ? Les documents sont-ils organisés selon leur origine et hiérarchisés ? On pourrait multiplier les questions que tout auteur multimédia doit nécessairement résoudre.

Mettre en évidence l'interactif

Enfin, mais c'est le plus important, le véritable webdoc est **interactif**. Il s'agit bien sûr de faire participer le spectateur, de lui offrir des choix multiples lui permettant de construire sa propre découverte de l'œuvre, de réaliser son propre agencement des éléments qui sont à sa disposition. Projet déjà ancien, inauguré dans des cédéroms dits ludoéducatifs et qui jusqu'à présent ne trouvait son plein épanouissement que dans les jeux vidéo. Dans cette perspective, le webdoc a beaucoup d'atouts pour lui. Un grand nombre se présente sous la forme d'une enquête, ou d'un reportage. Les auteurs, dont beaucoup jusqu'à présent sont des journalistes et des photographes, se contentent en quelque sorte de proposer les éléments qui vont en constituer la base. Pour que l'utilisateur puisse organiser lui-même son itinéraire, il lui est proposé une

carte, des moyens de locomotions. Pour qu'il puisse s'informer par lui-même, il aura à sa disposition des sources diverses, coupures de presse ou extraits d'émissions radio ou télé. Il pourra aussi rencontrer des personnes et les interroger. À lui d'être suffisamment vigilant pour ne pas passer à côté d'une donnée essentielle ! Bref, le webdoc n'impose surtout pas une vision unique du sujet traité. Et l'on peut même penser qu'il sera vite possible que l'utilisateur puisse ajouter des éléments personnels, à partir de ses propres recherches sur Internet.

Les webdocumentaires sont aujourd'hui au stade de la maturité : moins d'effets faciles, plus de maîtrise de la navigation ; mais toujours autant de pertinence dans l'appréhension des problèmes du monde. Journalistes, cinéastes, photographes, vidéastes, développeurs informatique et multimédia, le webdocumentaire mobilise nécessairement toutes ces énergies. Il n'en est pas moins l'expression d'un point de vue d'auteur.

www.lemonde.fr/webdocumentaires/

<http://documentaires.france5.fr/>

www.france24.com/fr/webdocumentaires

<http://docnet.fr/>

<http://universcine.com/>



Blanche là-bas, noire ici de Diane Degles,
sélection FFE 2013

Le cinéma de fiction

Essai de définition

Le film de fiction se distingue du documentaire en ce qu'il ne tente pas de capturer la réalité telle qu'elle est, il la recrée ou en invente une nouvelle à l'aide du scénario, des acteurs, de la mise en scène, des décors et des costumes. Ainsi, les films inspirés de faits réels, en rejouant les faits, en les interprétant, en les romançant, sont considérés comme des films de fiction. Tout film de fiction est-il un film d'éducation ? La question mérite d'être posée, si on songe que la grande majorité des films de fiction à caractère narratif met en scène un personnage -ou un groupe de personnages- progressant d'un point A à un point B. Ce qui correspond assez bien à la définition d'un film d'éducation. Dans un sens donc, une grande majorité des films narratifs de fiction sont des films d'éducation. À l'inverse, la grande diversité des écritures de documentaires (poétiques, lyriques, expérimentales) font que beaucoup d'entre eux ne peuvent être considérés comme des films d'éducation. Le caractère paradoxal de cette situation n'est pas sans ironie !

Si la grande majorité des films de fiction sont des films d'éducation, comment choisit-on les meilleurs pour le Festival international du film d'éducation ? En retenant, de préférence des situations décrites par l'un des verbes suivants : grandir, transmettre, se (re)convertir, apprendre, etc. Ces films de fiction, sont alors doublement des films d'éducation !

Repérage de différents genres fictionnels

Western : *Rio Bravo* (Howard Hawks), *L'homme qui tua Liberty Valance* (John Ford).

Comédie musicale : *Chantons sous la pluie* (Stanley Donen), *Les Demoiselles de Rochefort* (Jacques Demy).

Horreur : *L'exorciste* (William Friedkin), *Halloween* (John Carpenter).

Science-Fiction : *Blade Runner* (Ridley Scott), *Metropolis* (Fritz Lang).

Comédie : *Certains l'aiment chaud* (Billy Wilder).

Mélodrame : *Mirage de la vie* (Douglas Sirk), *Tous les autres s'appellent Ali* (R. W. Fassbinder).

Action : *Piège de cristal* (John McTiernan), *La saga des James Bond*.

Biopic : *Walk the line* (James Mangold), *Vatel* (Roland Joffé).

Repères sur l'histoire du cinéma de fiction

- La date officielle de naissance du cinéma est le 28 décembre 1895 : les frères Lumière organisent la première séance publique et payante de leur cinématographe. Les films projetés, très courts (moins d'une minute), en noir et blanc et muets sont des prises de vues de scènes du quotidien : **Arrivée d'un train en gare de la Ciotat**, **Sortie d'usine** mais aussi des films qui racontent de courtes histoires comme **L'arroseur arrosé**. Le film de fiction est né.

- Georges Méliès, un prestidigitateur, va vite découvrir les potentialités infinies du cinéma pour raconter des histoires et inventer des mondes imaginaires. Il va alors développer les premiers trucages et effets spéciaux : disparitions, transformations, personnages qui volent... Il tourne le premier film de science-fiction du cinéma en 1902, **Le Voyage dans la lune**.

- En 1927, le premier film parlant de l'histoire du cinéma sort en salles, **Le chanteur de jazz** de Al Jolson. L'apparition du son est une révolution sans précédent dans l'histoire du cinéma. Les films muets sont complètement délaissés au profit des nouveaux films parlants.

- Dès les débuts du cinéma certains films sont réalisés en couleur au moyen de procédés laborieux : colorisation, teintage... On tente à partir des années 1910 de développer des techniques qui permettraient de tourner les films directement en couleur. Le Technicolor trichrome est mis au point en 1932 et permet de filmer tout en couleurs. Par la suite d'autres procédés capturant des couleurs moins vives et donc plus proches de la réalité sont mis au point. Ce n'est qu'à partir du milieu des années 1950 que la couleur devient majoritaire sur les écrans de cinéma.

- Dans les années 2000, les projections en 3D numérique se généralisent. Ce procédé qui donne une impression de relief au film projeté est aujourd'hui beaucoup utilisé pour les films d'animation ou à grand spectacle.

















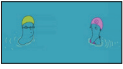
Le cinéma d'animation

Le Festival international du film d'éducation a succombé dès 2007 aux charmes du cinéma d'animation.

C'est en effet lors de sa troisième édition qu'apparurent les deux premiers films animés dans l'histoire de sa programmation : *Matopos* et *Le Loup Blanc*. À ce jour, plus d'une centaine de courts et longs métrages d'animation y furent programmés, en compétition ou dans le cadre de ses séances « jeune public ».

L'intérêt du Festival international du film d'éducation pour ce cinéma ne cesse de s'accroître et contribue à la reconnaissance du film d'animation comme une création à part entière, un véritable art du mouvement. « L'animation n'est pas l'art des dessins-qui-bougent mais l'art des mouvements-qui-sont-dessinés » disait d'ailleurs Norman Mc Laren, l'un de ses plus grands magiciens.

Rappel sur les films d'animation programmés au Festival international du film d'éducation d'Évreux

	En compétition	Séance jeune public
2007 3^e édition	 Matopos de Stéphanie Machuret  Le Loup Blanc de Pierre-Luc Granjon	
2008 4^e édition	 Mon petit frère de la lune de Frédéric Phillibert	
2009 5^e édition	 Les Escargots de Joseph de Sophie Roze	
2011 7^e édition	 pl.ink ! d'Anne Kristin Berge  À la recherche des sensations perdues de Stephan Leuchtenberg, Martin Wallner  Françoise d'Elsa Duhamel	 L'histoire du petit Paolo de Nicolas Liguori
2012 8^e édition		 Hsu Jin, derrière l'écran * de Thomas Rio  Le vilain petit canard de Garri Bardine
2013 9^e édition	 Bad Toys II de Daniel Brunet, Nicolas Douste  Miniyamba de Luc Perez  Le Robot de Miriam / Miriami Kõögikombain d'Andres Tenusaar  Pieds Verts d'Elsa Duhamel	 Whoops mistake! d'Aneta Kýrová  Pinocchio d'Enzo D'Alo  Swimming Pool d'Alexandra Hetmerová

En compétition		Séance jeune public		
<p>2014 10^e édition</p>		<p>Bang Bang ! de Julien Bisaro</p>		<p>Une histoire d'ours / Historia de un oso de Gabriel Osorio</p>
		<p>Beach Flags de Sarah Saidan</p>		<p>Le Garçon et le Monde d'Alê Abreu</p>
		<p>Le C.O.D. et le Coquelicot de Cécile Rousset, Jeanne Paturle</p>		<p>Flocon de neige de Natalia Chernysheva</p>
		<p>La Petite Casserole d'Anatole d'Éric Montchaud</p>		<p>Nouvelle espèce / Novy Druh de Katerina Karhánková</p>
		<p>The Shirley Temple de Daniela Scherer</p>		<p>Pierre et le Loup de Pierre-Emmanuel Lyet, Gordon, Corentin Leconte</p>
				<p>Wind de Robert Loebel</p>
En compétition		Séance jeune public		
<p>2015 11^e édition</p>				<p>Moi+elle / Me+her de Joseph Oxford</p>
		<p>H cherche F de Marina Moshkova</p>		<p>Captain Fish de John Banana</p>
		<p>Monsieur Raymond et les philosophes de Catherine Lafont</p>		<p>Nuggets d'Andreas Hykade</p>
		<p>Sous tes doigts de Marie-Christine Courtès</p>		<p>One, two, tree d'Yulia Aronova</p>
				<p>Tulkou de Sami Guellaï, Mohammed Fadera</p>
				<p>Patate et le jardin potager de Benoit Chieux, Damien Louche-Pélissier</p>
				<p>Autos portraits de Claude Cloutier</p>
				<p>Mythopolis d'Alexandra Hetmerova</p>
				<p>Agneaux / Lämmer de Gottfried Mentor</p>
				<p>Le conte des sables d'or de Fred, Sam Guillaume</p>
				<p>Papa de Natalie Labare</p>

2016
12^e édition

En compétition



Alike
de Rafa Cano Méndez, Daniel Martínez Lara



Des rêves persistants / Persisting Dreams
de Come Ledesert



Frontières / Borderlines
d'Hanka Nováková



Une histoire de zoo / Co se stalo v zoo
de Veronika Zacharová



Film invité
Tout en haut du monde
de Rémi Chayé

Séance jeune public



À propos de maman (Pro Mamu)
de Dina Velikovskaya



Caminho dos gigantes (Way of giants)
d'Alois Di Leo



Chez moi
de Phuong Mai Nguyen



Crabe-phare
de Gaëtan Borde...



Cul de bouteille
de Jean-Claude Rozec



De longues vacances
de Caroline Nugues-Bourchat



Fear of flying
de Conor Finnegan



Jonas and the sea (Zeezucht)
de Marlies van der Wel



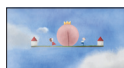
La Cage
de Loïc Bruyère



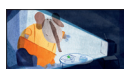
La Cravate (The tie)
d'An Vrombaut



La Moustache (Viikset)
d'Anni Oja



La Reine Popotin (Königin Po)
de Maja Gehrig,



La Soupe au caillou
de Clémentine Robach



Le Renard Minuscule
de Sylwia Szkiladz, Aline Quertain



Looks
de Susann Hoffmann



Miel bleu
de Constance Joliff,...



Moroshka
de Polina Minchenok



Que dalle
d'Hugo de Faucompret...



Spring Jam
de Ned Wenlock



The girl who spoke cat
de Dotty Kultys



Tigres à la queue leu-leu
de Benoît Chieux



Une autre paire de manches
de Samuel Guénoilé



Vidéo-souvenir
de Milena Mardos

2017
13^e édition

En compétition



Catherine
de Brit Raes



Mr. Sand
de Soetkin Verstegen

Séance jeune public



Adama
de Simon Rouby



Chemin d'eau pour un poisson
de Mercedes Marro



Courage ! / Head Up !
de Gottfried Mentor



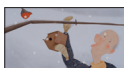
Deux amis
de Natalia Chernysheva



Deux tramways / Dva Tramvaya
de Svetlana Andrianova



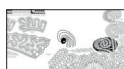
Je mangerais bien un enfant
d'Anne-Marie Balaj



La moufle
de Clémentine Robach



La taupe et le ver de terre
de Johannes Schiehl



La toile d'araignée / Pautinka
de Natalia Chernysheva



Le cadeau / The Present
de Jacob Frey



Le château de sable
de Quentin Deleau, Lucie Foncelle, Maxime Goudal, Julien Paris, Sylvain Robert



Le fruit des nuages / Plody Marku
de Katerina Karhankova



Le vent dans les Roseaux
de Nicolas Liguori, Arnaud Demuyneck



L'Orchestre / The Orchestra
de Mikey Hill



Louis
de Violaine Pasquet

2018 14 ^e édition	En compétition		
	 Compartment de Daniella Koffler  The Stained Club de Simon Boucly, Marie Ciesielski, Alice Jaunet, Mélanie Lopez, Chan Stéphanie Peang, Béatrice Viguié	 Miraï, ma petite sœur de Mamoru Hosoda  Wardi de Mats Grorud	
2019 15 ^e édition	Séance jeune public		
	 Drôle de poisson de Krishna Nair  La Tortue d'or de Célia Tisserant, Célia Tocco  Fourmis de Julia Ocker  Les Monstres n'existent pas d'Ilaria Angelini, Luca Barberis Organista, Nicola Bernardi  La Corneille blanche de Miran Miosic  Homegrown de Jim Hansen  Lapin et Cerf de Péter Vacz	 Lion de Julia Ocker  Lemon et Elderflower d'Ilenia Cotardo  Trop Petit Loup d'Arnaud Demuynck  Dark, Dark Woods d'Émile Gignoux  La Belette de Timon Leder  Odd est un œuf de Kristin Ulseth  Le Cerisier d'Eva Dvorakova  Scrambled de Bastiaan Schravendeel	
2019 15 ^e édition	En compétition		
	 Les Empêchés de Sandrine Terragno, Stéphanie Vasseur	 Mémorable de Bruno Collet	 Oncle Thomas - La comptabilité des jours de Regina Pessoa
2019 15 ^e édition	Séance jeune public		
	 Deux ballons de Marck C. Smith  Good heart de Evgeniya Jirkova  Grand Loup & Petit Loup de Rémi Durine  La Chasse de Alexey Alekseev  La Théorie du coucher du soleil de Roman Sokolov  L'Enfant qui voulait voler de Felicitas Heidenreich, Daniel Hoffmann, Nina Pfeifenberger  Le Crocodile ne me fait pas peur de Marc Riba, Anna Solana  Le Renard et l'Oisille de Samuel Guillaume, Frédéric Guillaume  L'Heure des chauves-souris d'Elena Wolf	 Little Wolf d'An Vrombaut  Lunette de Phoebe Warries  Maestro Le collectif Illogic  Mon papi s'est caché de Anne Huynh  Nuit chérie de Lia Bertels  Please Frog, Just one sip de Diek Grobler  Robot and the Whale de Roboten Och  Sarakan /The kit de Martin Smanata  Tôt ou tard de Jadwiga Kowalska  Une petite étoile de Svetlana Andrianova	

En compétition



Genius loci
d'Adrien Merigeau

Séance jeune public



Attention au loup !
de Nicolas Bianco-Levrin, Julie Rembauville



Au pays de l'aurore boréale
de Caroline Attia



Au revoir Monsieur de Vries
de Mascha Halberstad



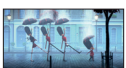
Chemin de Sylvie (le)
de Verica Pospislova Kordic



Cygne sauvage (Le)
de Burcu Sankur, Geoffrey Godet



Extraordinaire voyage de Marona (L')
d'Anca Damian



Forward march
de Garrick Rawlingson, Guillaume Lenoël, Loïc Le Goff



Isabelle au bois dormant
de Claude Cloutier



Joy et le héron
de Constantin Paepflow, Kyra Buschor



Lèvres gercées
de Fabien Corre, Kelsi Phung



Like and follow
de Tobias Schlage, Brent Forrest



Maija
d'Arthur Nollet, Maxime Faraud, Mégane Hirth, Emma Versini, Julien Chen, Pauline Carpentier



Migrant
d'Estaban Ezequiel Dalinger, Cesar Daniel Iezzi



Monde à l'envers (Le)
d'Hend Esmat, Lamiaa Diab



Moufle (La)
de Roman Kachanov



My strange grandfather
de Dina Velikovskaya



Nimbus
de Marco Nick



Paola poule pondreuse
de Louise-Marie Colon, Quentin Speguel



Parapluies
de José Prats, Álvaro Robles



Petit Bonhomme de poche (Le)
d'Ana Chubinidze



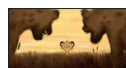
Pompier
d'Yulia Aronova



S'il vous plait, gouttelettes !
de Beatriz Herrera



The short story of a fox and mouse
de Camille Chaix, Hugo Jean, Juliette Jourdan, Marie Pillier, Kévin Roger



Tigre sans rayure (Le)
de Paul Robine, Morales Reyes



Vie de château (La)
de Clémence Madeleine-Perdrillat, Nathaniel H'limi



Zebra
de Julia Ocker

2020
16^e édition

2021
17^e édition

En compétition



407 jours
d'Eléonore Coyette



Cœur vaillant
de Nastasja Caneve



Folie douce, folie dure
de Marine Laclotte



Garçons bleus : 12 portraits (Les)
de Francisco Bianchi



Monde en soi (Le)
de Sandrine Stoianov, Jean-Charles Finck



Postpartum
d'Henriette Rietz



We have one heart
de Katarzyna Warzecha

Séance jeune public



Bach-Hông
d'Elsa Duhamel



Belly Flop
de Kelly Dillon, Jeremy Collins



Blanket
de Marina Moshkova



Bouteilles à la mer (Les)
de Célia Tocco



Chant des Poissons-Anges (Le)
de Louison Wary



Crime particulier de l'étrange Monsieur Jacinthe (Le)
de Bruno Caetano



Dans la Nature
de Marcel Barelli



Drops
de Sarah Joy Jungen



Être du pommier (L')
d'Alla Vartanyan



French Roast
de Fabrice Joubert



Fritzi
de Ralf Kukula, Matthias Bruhn



Kiki la plume
de Julie Rembauville, Nicolas Bianco-Levrin



Kiko et les animaux
de Yawen Zheng



Même pas peur
de Virginie Costa (école EMCA)



Odysée de Choum (L')
de Julien Bisaro



Plus effrayant (Le)
de Pavel Nikiforov



Prince au bois dormant (Le)
de Nicolas Bianco-Levrin



Princesse et le bandit (La)
de Mariya Sosnina, Mikhail Aldashin



Souvenir
de Cristina Vilches Estella, Paloma Canonica



Symphonie en Bêêêê (Majeur)
d'Hadrien Vezinet (école Emile Cohl)



Tigre et son maître (Le)
de Fabrice Luang-Vija



Tobi et le turtobus
de Verena Fels



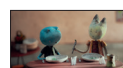
Ton français est parfait
de Julie Daravan Chea



Trois amis
de Peter Hausner, Snobar Avani



Tu fais peur
de Xiya Lan



Un caillou dans la chaussure
d'Éric Monchaud

En compétition



DAEV (Discussion animée entre entendeurs de voix)
de Tristan Thil



Interdit aux chiens et aux Italiens
d'Alain Ughetto



Loop
de Pablo Polledri



Marchands de Glace (Les)
de Joao Gonzalez



The Invention of Less
de Noah Erni



The Record
de Jonathan Laskar

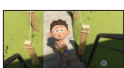


Vie sexuelle de Mamie (La)
d'Urska Djukic et Emilie Pigeard

Séance jeune public



À cœur perdu
de Sarah Saidan



Black Slide
d'Uri Lotan



Bonheur de Paolo (Le)
de Thorsten Droessler, Manuel Schroeder



Chaussures de Louis (Les)
de Marion Philippe, Kayu Leung, Théo Jamin, Jean-Géraud Blanc



Coucouleurs
d'Oana Lacroix



Effet de mes rides (L')
de Claude Delafosse



INKT
d'Erik Verkerk & Joost van den Bosch



Kiko et les animaux
de Yawen Zheng



Kuap
de Nils Hediger



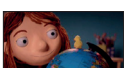
Latitude du printemps
de Chloé Bourdic, Théophile Coursimault, Sylvain Cuvillier, Noémie Halberstam, Maïlis Mosny, Zijing Ye



Luce et le Rocher
de Britt Raes



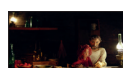
Maman pleut des cordes
d'Hugo de Faucompret



Matilda
d'Irene Iborra et Eduard Puertas Anfruns



Merlot
de Giulia Martinelli & Marta Gennari



Pêcheur et la petite fille (Le)
de Mamuka Tkeshelashvili



Petit bonhomme de poche (Le)
d'Ana Chubinidze



Petit Oiseau et les Abeilles (Le)
de Lena von Döhren



Reine des renards (La)
de Marina Rosset



S'il vous plaît, gouttelettes !
de Beatriz Herrera



Soupe de Franzy (La)
d'Ana Chubinidze



Teckel
de Julia Ocker



The Soloists
de Metirnaz Abdollahinia, Feben Elias Woldehawariat, Razahk Issaka, Celeste Jamneck & Yi Liu



Traversée (La)
de Florence Mialhe



Trop Petite Cabane (La)
d'Hugo Frassetto



Yallah !
de Nayla Nassar

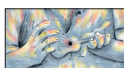


Zebra
de Julia Ocker

2022
18^e édition



Box Cutters
de Naomi van Niekerk



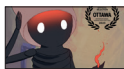
L'Éboueur
de Laura Gonçalves



Island
de Michael Faust



It's Nice in Here
de Robert-Jonathan Koeyers



Lights
de Jitka Nemikinsová

En compétition



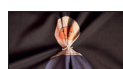
My Year of Dicks
de Sara Gunnarsdóttir



Madeleine
de Raquel Sancinetti



Ombre des papillons (L')
de Sofia El Khyari



Our Uniform
de Yegane Moghaddam

Séance jeune public



À tire d'aile
de Vera Myakisheva



Air de rien (L')
de Gabriel Hénot-Lefèvre



Baisse les bras !
de Frédéric Philibert



Black & White
de Gerd Gockel, Jesús Pérez



Bob le petit éléphant
de Louise-Marie Colon, Siona Vidakovic



Captain 3D
de Victor Haegelin



Chimborazo
de Keila Cepeda Satan



Colline aux cailloux (La)
de Marjolaine Perreten



Entre deux sœurs
d'Anne-Sophie Gousset, Clément Céard



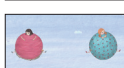
Étang
d'Eva Rust, Lena von Döhren



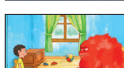
Fée sorcière (La)
de Cedric Igodt, David Van de Weyer



Garçon et l'Éléphant (Le)
de Sonia Gerbeaud



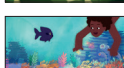
Gonflées
d'Alžbeta Mačáková Mišejková



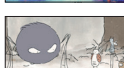
Grosse colère
de Célia Tisserant, Arnaud Demuyneck



Hopper's day
de Jingqi Zhang



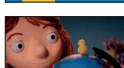
Idodo
de Ursula Ulmi



Légende du printemps (La)
de Lou Vérant



Lion
de Julia Ocker



Matilda
de Irene Iborra, Eduard Puertas Anfruns



Mishou
de Milen Vitanov,



Mon ami le vent
d'Aneta Pauliny



Mouton
de Julia Ocker



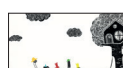
Mr Hublot
de Laurent Witz et Alexandre Espigares



Navet (Le)
de Piret Sigus, Silja Saarepuu



Paperi
de Katariina Haukka



Peintre des drapeaux (Le)
d'Étienne Husson



Petit Blond avec un mouton blanc (Le)
de Eloi Henriod



Petit Oiseau et les Abeilles (Le)
de Lena von Döhren



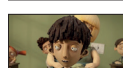
Reflection
de Sanna de Vries



Sand Pie
de Kateřina Karhánková



Seul dans l'ascenseur
d'Anastasia Papadopoulou



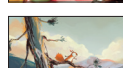
Si j'étais le Bon Dieu
de Cordell Barker



Spin & Ella
d'An Vrombaut



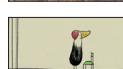
Table Bob
de Victor Haegelin



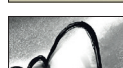
Tête en l'air
de Rémi Durin



Un rêve d'Hawaï
de Thomas Smoor Isaksen



Va-t'en Alfred
de Célia Tisserant, Arnaud Demuyneck

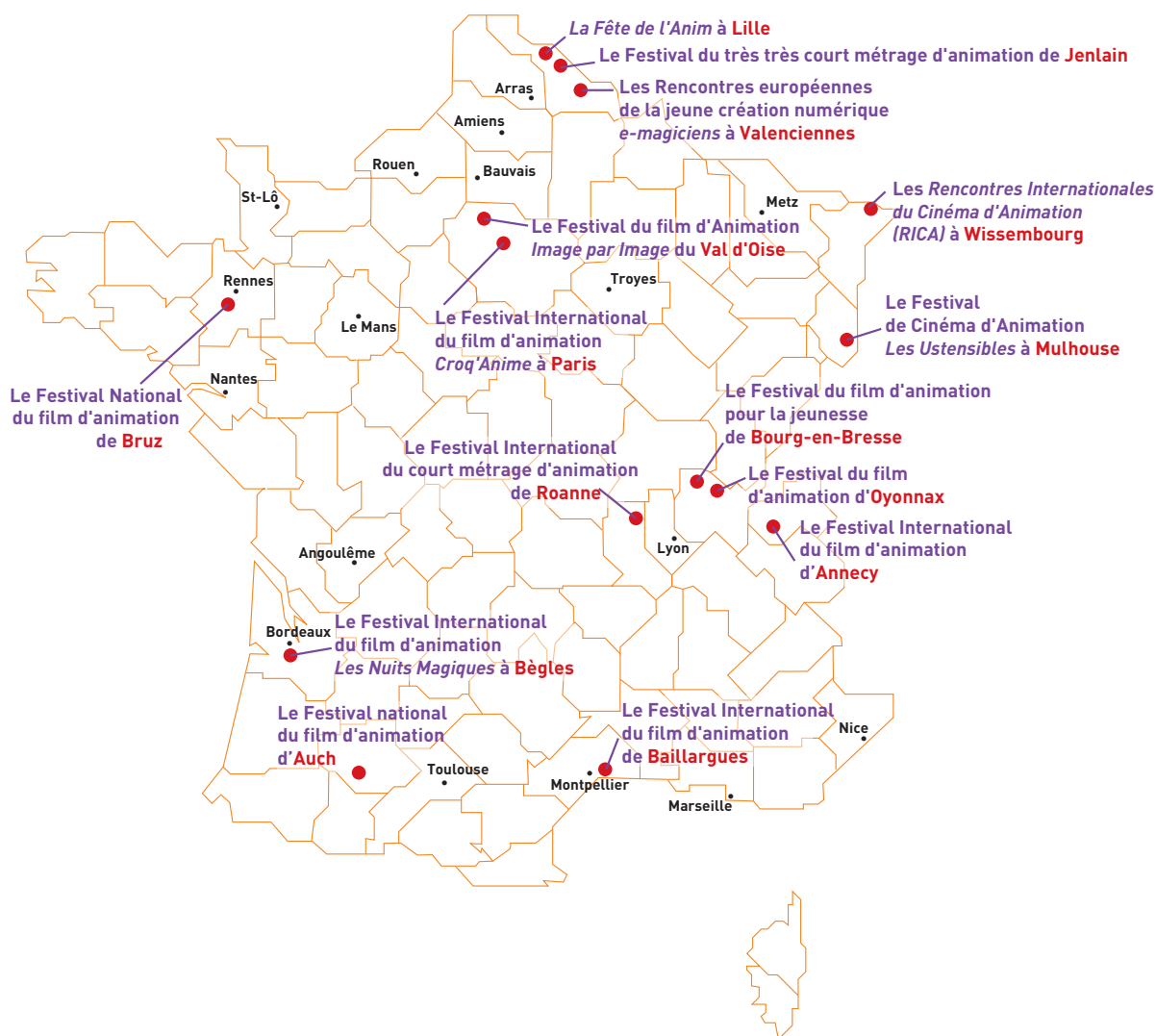


Virtuos Virtuell
de Thomas Stellmach

Alors que le cinéaste traditionnel dépend indubitablement du réel, son confrère de l'animation n'a pour seules limites que celles de son imagination. Il peut, comme par enchantement, mettre en image nos rêves les plus fous, nous les donner à voir concrètement. Le champ des possibles pour les « animateurs » ne fait que s'étendre au fil du progrès. L'avènement de l'animation de synthèse n'estompe pas pour autant la dimension première de ce cinéma, un artisanat laborieux de l'image par image qui demande passion et minutie. La myriade de ces techniques lui procure une richesse que le cinéma conventionnel n'ose espérer.

Des perles animées gratifiées des plus prestigieuses récompenses témoignent de l'acceptation du cinéma d'animation par une certaine intelligentsia du Septième Art. Parmi elles, rappelons nous le poétique *Voyage de Chihiro* de Hayao Miyazaki et son Ours d'or de la Berlinale de 2002.

En France, c'est la bouleversante *Valse avec Bachir* d'Ari Folman qui rafla le César du meilleur film étranger en 2009, deux ans après le Prix du Jury à Cannes pour *Persépolis* de Marjane Satrapi. Par ailleurs, c'est dans l'hexagone que l'on constate le nombre le plus élevé de manifestations entièrement consacrées aux films d'animation au monde. Le Festival du film d'Animation d'Annecy (ni plus ni moins que la référence internationale dans ce domaine) en est le joyau. Il est le rendez-vous incontournable des « animateurs » de renoms et de ceux en devenir ; il prospère depuis plus d'un demi-siècle. La Fête du cinéma d'animation, organisée par l'AFCA (Association Française du Cinéma d'Animation), est également un événement à ne pas rater. Elle qui, durant dix jours de chaque fin d'année, permet la mise en place de centaines d'expositions, de projections, d'ateliers à travers la France.



Cette effervescence tricolore met en exergue l'excellente réputation des animateurs français à l'étranger. Ainsi, les maîtres Michel Ocelot (*Princes et Princesses*), René Laloux (*La Planète Sauvage*), Jean-François Laguionie (*Gwen, le livre des sables*) ou encore Paul Grimault (*Le Roi et l'Oiseau*) devinrent par leurs prouesses les dignes héritiers d'un des pionniers du film image par image : Émile Reynaud.

Ce précurseur qui fut le premier à réaliser et projeter des dessins animés (*Les Pantomimes joyeuses*) en 1892, soit trois ans avant la (injustement plus célèbre) séance du cinématographe des Frères Lumière.

La relève à ces illustres noms ne se fera pas attendre, à en juger l'exceptionnelle qualité des écoles d'animation dans le pays qui forment les talents de demain : Gobelins à Paris, La Poudrière à Bourg-lès-Valence, ou la Supinfocom à Valenciennes sont convoités par les étudiants en animation d'ici et d'ailleurs et perdurent ce savoir-faire à la française.

Pour aller plus loin

Inventeur du praxinoscope et du Théâtre optique, il fut le premier à projeter des dessins animés réalisés par ses soins (*Les Pantomimes joyeuses*) le 28 octobre 1892, au Musée Grévin. Soit trois ans avant la injustement plus célèbre séance du cinématographe des Frères Lumière. C'est en son hommage que cette date fut reprise par l'ASIFA (Association Internationale du Film d'Animation) pour commémorer l'inauguration de la journée mondiale du cinéma d'animation, équivalent planétaire de la Fête de l'Animation en France condensée en une journée.

Néanmoins, en France comme partout ailleurs, le cinéma d'animation souffre encore d'une image stéréotypée chez le grand public, celle d'un cinéma édulcoré s'adressant aux seuls enfants.

Au travers du Festival international du film d'éducation, les Ceméa s'investissent pour permettre au spectateur de ne pas astreindre sa conception du cinéma d'animation aux seules productions des studios Disney-Pixar et Dreamworks. Il n'est pas l'apanage de ces firmes américaines tout comme il n'est pas celui des enfants.

Le cinéma d'animation est destiné à tous, y compris aux adultes. Il peut traiter de sujets complexes, de société ou intemporels, qui mènent à la réflexion et aux débats. Jonglant entre noirceur et couleurs, ombre et lumière, il est vecteur de transmission et de dialogue entre les générations. En s'efforçant de ne pas limiter ces films à l'unique carcan de séances jeune public et en les appréciant au même titre que les films traditionnels au travers de sa sélection en compétition, le Festival international du film d'éducation permet une prise de conscience quant à l'intérêt des films d'animation.

Grâce à eux, le Festival international du film d'éducation a réuni petits et grands devant le même écran et autour de thématiques fortes comme le deuil (*À la recherche des sensations perdues*), l'autisme (*Mon petit frère de la lune*), le viol (*Françoise*) ou le travail clandestin chez les enfants (*Hsu Jin, derrière l'écran*). Le cinéma d'animation se révèle comme un formidable outil de sensibilisation et d'éducation à l'image et un support idéal pour des séquences pédagogiques et des rencontres intergénérationnelles.



Miniyamba de Luc Perez, sélection FFE 2013

Le festival de cinéma

Un festival de cinéma est un événement limité dans le temps au cours duquel sont présentés un ensemble de films. La plupart des festivals ont une régularité annuelle. Certains, comme le FESPACO, prennent place tous les deux ans.

Un festival peut être consacré à un genre cinématographique spécifique (fiction, animation, documentaire, expérimental...) ou à une durée particulière (court-métrage, moyen-métrage, long-métrage), thématique (Festival international du film d'éducation) ou consacré à une culture ou nationalité. Certains festivals diffusent les films en première nationale, continentale, internationale (première projection à l'étranger) ou mondiale.

Le festival de cinéma le plus connu et prestigieux au monde est probablement le Festival de Cannes. D'autres festivals de classe équivalente le concurrencent. Parmi ceux-ci on notera surtout les festivals de Berlin (Allemagne), Venise (Italie) et Toronto (Canada).

Qu'est ce qu'un festival de cinéma ?

Le festival de cinéma est la première rencontre entre une œuvre, ses créateurs et son public. Parfois, ce sera la seule, si la rencontre échoue. C'est donc un moment clef de la vie d'un film. Ce moment d'exposition peut être violent. Pour le réalisateur et le producteur, la réaction du public -même averti- à la présentation du « bébé » peut être source d'une profonde remise en question... ou d'une consécration.

Le rôle des festivals de cinéma est double. Ce sont à la fois des dénicheurs de « pépites » et des machines à faire connaître, à promouvoir les films choisis. Ainsi, le long de la filière cinématographique, les festivals de cinéma se situent avant et/ou après le chaînon de la distribution de films : en aval de la production de films (moment de la création) et en amont de l'exploitation cinématographique (moment de la projection en salle).

La plupart des festivals suivent une régularité annuelle ou biennale. Outre des questions d'organisation pratique, ce rythme permet de conserver un caractère exceptionnel à l'événement.

Découvreurs de talents

Les festivals les plus prestigieux, ceux proposant une compétition internationale de première, jouent un rôle de découvreur de talents.

Les dénicheurs de talents d'un festival, ce sont ses sélectionneurs. Leur mission est de voir des centaines, voire des milliers de films, pour en sélectionner quelques dizaines au plus. Les critères de sélection dépendent évidemment de la subjectivité de chaque sélectionneur. Mais on peut penser que les films retenus le sont pour une certaine grâce ou leur caractère innovant.

Depuis quelques années (et l'usage généralisé d'Internet comme un outil de travail), les gros vendeurs internationaux de films remettent en question le rôle de découvreur de talents des festivals. Vincent Maraval, de Wild Bunch prétend ainsi que les festivals sont plus utiles pour leur capacité à mettre en valeur les films.

Mise en valeur des films

La grande majorité des festivals ne prétendent pas programmer uniquement des premières. Au contraire, ils jouent un rôle de mise en valeur des films, offrant à certains d'entre eux une diffusion alternative à la distribution cinématographique. Ainsi certains courts-métrages peuvent être sélectionnés dans une trentaine de festivals, et certains longs dans une vingtaine de festivals.

Caractéristiques courantes d'un grand festival de cinéma

Compétition de films

Une compétition de films est une sélection de films soumise à un jury. Après avoir vu la totalité de la sélection, le jury remet à certains des films sélectionnés un ou plusieurs prix. Lorsque le jury est formé de la totalité des spectateurs, on parle de prix du public.

Marché de films

Aux côtés de leurs projections, certains grands festivals proposent un « marché » où les producteurs et ayants-droits cherchent à vendre leurs films.

Systèmes d'aide à la création

Plusieurs festivals proposent des aides à la création : bourses, subventions, lectures de scénario, concours de projet, mise en relation des porteurs de projet avec des financeurs (producteurs, etc.).

Ateliers, colloques et vidéothèque

Parallèlement aux projections de films, certains festivals proposent des services supplémentaires à leurs spectateurs. Parmi ceux-ci, on retiendra : les conférences et rencontres, les colloques, une vidéothèque (service de visionnement sur écrans individuels), des films sélectionnés ou présentés au festival. Il permet à certains spectateurs clefs (journalistes, acheteurs de films, accrédités variés) de voir plus de film en peu de temps.

La France, terre de festivals ?

Un rapport publié en 1997 par l'Observatoire européen de l'audiovisuel (dont la mission est d'établir des données statistiques comparées relatives à l'audiovisuel), montre que la France organise à elle seule, bien plus de festivals de films que les autres membres de l'Union européenne (166 festivals en France contre un maximum de 20 dans les autres pays de l'Union). Une étude un peu attentive suggère que cette estimation est largement sous-évaluée. Le nombre de festivals de films en France dépasse probablement les 300.

Ainsi, chaque semaine, il se déroule quelque part en France un festival de film. On compte au moins un festival de cinéma dans chaque grande ville française. Bien que très rarement à l'origine de la création des festivals, les collectivités locales françaises savent en tirer profit. Celles qui, en le subventionnant, soutiennent un événement en attendent des retombées économiques pour leurs administrés : promotion de l'image de leur région, remplissage des hôtels et restaurants, etc. Si le soutien des puissances publiques accordé à un festival s'inscrit bien dans le cadre de la politique culturelle française, c'est surtout un moyen de dynamiser l'attractivité des régions concernées. In fine, c'est une manière de défendre la place de la France en tant que première destination touristique mondiale.

Le dynamisme du secteur festivalier français s'expliquerait aussi par une longue tradition de cinéphilie, par le rôle joué par les revues de critique de films (Positif, Les Cahiers du cinéma...) et par les politiques de soutien à l'éducation à l'image (par exemple : ciné-clubs impulsés par André Malraux).

Si les liens entre festivals sont plus complémentaires que concurrents, si leur économie échappe largement à la logique des secteurs d'activité soumis au marché, et s'il est dès lors délicat de dresser un classement entre festivals, la France peut s'enorgueillir d'organiser les plus importants festivals de longs métrages (Cannes), de courts métrages (Clermont) et de films d'animation (Annecy)... (À ce grand chelem ne manque que le plus important festival de documentaire, généralement reconnu à Amsterdam (IDFA).)

Sources : https://fr.wikipedia.org/wiki/Festival_de_films



Festival international du film d'éducation 2020, Pathé Évreux

Quelques notions fondamentales sur l'image cinématographique

Lecture de l'image

Lire, c'est construire du sens. À propos de l'image, cette opération prend deux formes opposées mais complémentaires, la dénotation et la connotation.

La dénotation. C'est la lecture littérale. La description qui se veut objective, c'est-à-dire sur laquelle tout le monde peut être d'accord, de ce que je vois.

La connotation. C'est la lecture interprétative. À partir de ce que je vois, j'exprime ce que je pense, ce que je ressens.

Construire du sens, c'est faire intervenir des codes. Un code est une convention qui doit être commune à un émetteur et un récepteur pour qu'il y ait communication. À propos de l'image, on peut distinguer des codes non spécifiques, qui appartiennent à toute activité perceptive ; et des codes spécifiques qui se retrouvent dans toutes les images, qu'elles soient fixes ou animées.

Le cadrage

Les codes spécifiques découlent du fait que toute image est nécessairement cadrée, c'est-à-dire qu'elle résulte d'une délimitation d'une partie de l'espace. Cadrer c'est choisir, c'est éliminer ce qui ne sera pas dans le cadre et restera donc non perçu. Pour le cinéma, on parlera du champ et du hors-champ et l'un des axes d'analyse fondamentale de l'écriture filmique consistera à étudier les rapports qu'entretient le hors-champ avec ce qui est présent et donc visible dans l'image.

L'angle de prise de vue

Par convention, une vision frontale d'un personnage, et par extension des éléments du décor, est donnée comme équivalente à la perception courante. Selon la position de la caméra on distingue alors la plongée (vision par dessus) et la contre-plongée (vision par dessous).

La profondeur de champ

On appelle profondeur de champ la zone de netteté située à l'avant et à l'arrière du point précis de l'espace sur lequel on a effectué la mise au point. L'espace représenté donne ainsi l'illusion de la profondeur. C'est le traitement de l'arrière-plan (flou ou net) qui définit la profondeur de champ :

- **l'arrière-plan flou** définit une faible profondeur de champ : la scène nette occupe le devant sur fond de décor vague, illusion d'un espace « réaliste », mais dans lequel ne s'inscrit pas le personnage.

- **un arrière-plan net** définit un écart d'étendue que le regard du spectateur peut parcourir. Cette grande profondeur de champ ouvre une réserve d'espace pour la fiction.

Les mouvements de caméra

Ce qu'ajoute le cinéma à la photographie, c'est non seulement de mettre du mouvement dans l'image, mais aussi de mettre l'image en mouvement.

Le travelling : la caméra se déplace dans l'espace, vers l'avant (travelling avant), vers l'arrière (travelling arrière), sur un axe horizontal (travelling latéral), ou suivant un personnage, travelling d'accompagnement.

Le panoramique : la caméra est fixe et pivote sur un axe, horizontalement ou verticalement. Ces deux mouvements de base pouvant, en effet, être combinés.

L'usage d'une grue peut en outre complexifier encore les mouvements de caméra.

Le zoom : objectif à focale variable, il opère des travellings optiques, sans déplacer la caméra.

Les effets spéciaux (la défamiliarisation de la perception)

Généralisés et multipliés par l'arrivée du numérique, ils font cependant partie du langage cinématographique dès les années 20. D'une façon générale, il s'agit de tout élément perceptif ne pouvant exister dans le réel.

- Les ralentis et accélérés
- Les surimpressions
- L'arrêt sur l'image. Le gel.
- L'animation image par image.
- La partition de l'écran.
- L'inversion du sens de défilement.
- Etc...

L'échelle des plans



1 **extreme close up**
(très gros plan)



2 **close up**
(gros plan)



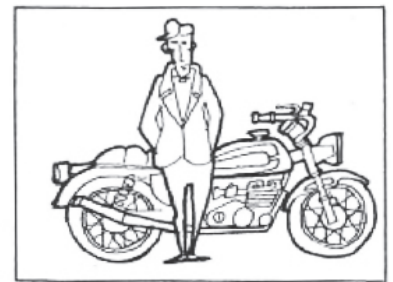
3 **close shot**
(plan rapproché, poitrine)



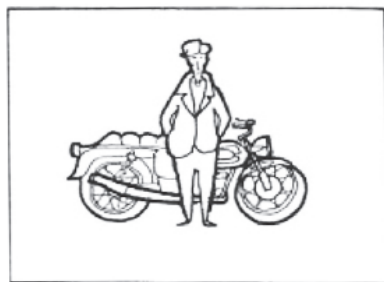
4 **medium close shot**
(plan rapproché, taille)



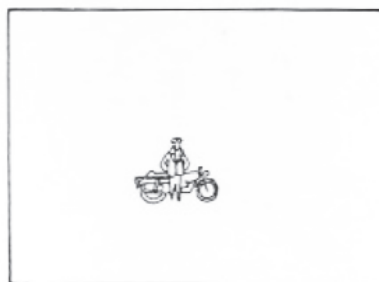
5 **medium shot**
(plan américain)



6 **full shot**
(plan moyen)



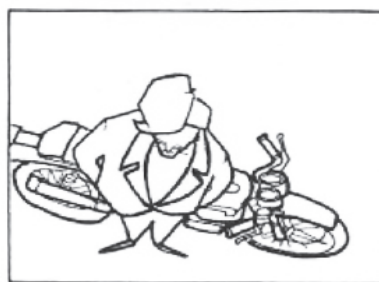
7 **medium long shot**
(plan de demi ensemble)



8 **long shot**
(plan d'ensemble)



9 **low-angle shot**
(contre plongée)



10 **high-angle shot**
(plongée)

Le cadre (*frame*) délimite l'image, le cadrage (*framing*) est donc toujours l'expression d'un choix, d'une intention.

Le cadrage s'exerce par rapport au(x) personnage(s) (*characters*) (fig. 1 à 6) et au décor (*setting*) (fig. 7 et 8).

L'échelle des plans (*scale of the camera shots*) est la gradation qui va du plan le plus proche au plus éloigné — ou l'inverse.

L'angle de prise de vue (*camera angle*) est également significatif :

— la contre plongée (fig. 9) montre le sujet vu d'en bas et accentue une impression de force.

— la plongée (fig. 10) montre le sujet observé d'en haut et insiste sur sa vulnérabilité.

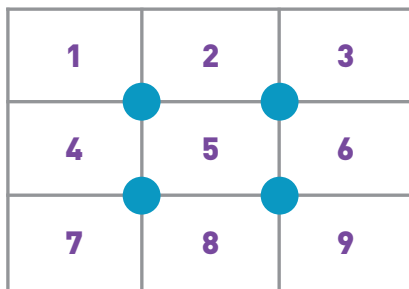
Le code \circ *framing* appelle l'identification des plans qui enrichira votre interprétation des documents.

Règle des tiers

La règle des tiers est l'une des règles principales de composition d'une image en photographie. Elle permet de mettre en valeur des éléments de la photo sans les centrer, évitant ainsi de couper l'image en deux et de lui donner un aspect figé.

Elle est très simple à appliquer. Il suffit de diviser mentalement l'image à l'aide de lignes séparant ses tiers horizontaux et verticaux. La grille créée se compose alors de neuf parties égales.

Il s'agit maintenant de placer les éléments clés de l'image le long de l'une de ces lignes, voire aux intersections entre celles-ci. Ces intersections sont appelées points chauds (ou forts) de l'image. L'œil s'y attarde tout naturellement. La composition gagne alors en dynamisme et en équilibre.



Le montage

C'est l'opération qui consiste à organiser et à assembler les plans tournés afin de donner un sens et un rythme au film. Ce travail a été radicalement bouleversé et facilité par l'usage de l'informatique qui permet une grande liberté de propositions de montage, sans jamais altérer la qualité de l'original. Il permet également de faire des montages avec une très grande accessibilité et pour un coût très faible. Cette tâche revêt donc un aspect technique et esthétique au service de la mise en valeur de certaines situations.

On distingue :

Montage chronologique : il suit la chronologie de l'histoire, c'est-à-dire le déroulement normal de l'histoire dans le temps. (cf. films documentaires, ou certaines fictions).

Le montage en parallèle : Alternance de séries d'images qui permet de montrer différents lieux en même temps lorsque l'intérêt porte sur deux personnages ou deux sujets différents (par exemple dans les westerns, les films d'action).

Montage par leitmotiv : des séquences s'organisent autour d'images ou de sons qui reviennent chaque fois (leitmotiv) lancinant, et annonce des images qui vont suivre (films publicitaires, films d'horreur).

Le montage par adjonction d'images : avec le but de créer des associations d'idées permettant de traduire ou d'accentuer tel ou tel sentiment (films de propagande).

Pour réaliser les liaisons entre les plans, on utilise des transitions :

Le montage "cut" (liaison la plus simple), juxtaposant des plans dans une continuité de l'histoire.

Le montage par fondus (fondu enchaîné, fondu au noir), qui indiquent souvent des ruptures de temps.

Enfin, il existe une multitude de solutions techniques permettant de passer d'un plan à un autre : volets, rideaux, iris (beaucoup sont utilisés dans les 20 premières minutes de *La Guerre des Étoiles* de Georges Lucas, par exemple).

Le son

Le son au cinéma est ce qui complète l'image. Un film est monté en articulant l'image et le son.

La bande sonore permet de donner une nouvelle dimension émotionnelle. Elle est composée de trois éléments : les bruits / le bruitage ; les voix ; la musique.

Les bruits participent à l'ambiance du film. Ils sont réels, c'est-à-dire enregistrés à partir d'une source sonore, ou produits lors de la post-production par des artifices. Le bruitage est une des étapes de la fabrication d'un film. Il se réalise en postproduction et, en général, après le montage définitif de l'image.

Les voix, les paroles des acteurs sont enregistrées en prise directe lors du tournage ou en studio.

Elles existent sous plusieurs formes : monologue, dialogue, voix off.

La musique, généralement l'un des composants essentiels de la bande son d'un film, appuie le discours du réalisateur et offre au spectateur un support à l'émotion.

Son intradiégétique

Se dit d'un son (voix, musique, bruit) qui appartient à l'action d'un plan et qui est entendu par le ou les personnages du film.

Ce son peut être **IN**, c'est-à-dire visible à l'intérieur du plan.

Exemple : un plan où l'on voit un homme accoudé à un meuble où est posé un tourne-disque en état de marche. On entend la musique qui provient du tourne-disque.

Ou **OFF**, c'est-à-dire hors-champ (hors-cadre).

Exemple : un plan où l'on voit un homme dans son fauteuil, écoutant la musique qui provient de son tourne-disque, situé de l'autre côté de la pièce, hors du plan. La musique est cependant réelle.

Dans les deux cas, le son est véritable et non ajouté au montage. Il peut cependant être retouché pour améliorer sa qualité pendant la phase de postproduction du film.

Son extradiégétique

Se dit d'un son qui n'appartient pas à l'action (voix d'un narrateur extérieur, voix de la pensée intérieure d'un personnage, musique d'illustration), qui est entendu par le spectateur mais ne peut l'être par les personnages car il n'existe pas au sein du plan. Cet effet cinématographique peut servir le sens du film et sa narration.

Les métiers du son

L'ingénieur du son est celui qui gère l'ensemble des étapes de la fabrication du son d'un film.

Le preneur de son est celui qui assure la prise de son au moment du tournage (dialogues, ambiances...).

Le mixage, l'étalonnage sont des opérations qui se réalisent en postproduction, c'est le montage images/son.

Le compositeur est celui qui écrit la musique originale du film.

À consulter, le site de la musique de film : Cinezik

www.cinezik.org/

Ressources

Bibliographie

- Badiou Alain, *Cinéma*, Nova Éditions, 2010, 411p.
Badiou Alain, *Petit manuel d'inesthétique*, Seuil, 1998, 224p.
Bazin André, *Qu'est-ce que le cinéma ?* Cerf, 1976, 394p.
Comolli Jean-Louis, *Voir et pouvoir*, Verdier, 2004, 768p.
Comolli Jean-Louis, *Corps et cadre*, Verdier, 2012, 608p.
Daney Serge. *Ciné-Journal 1 et 2*, Cahier du Cinéma, 1998, 252p.
Daney Serge. *La Maison Cinéma et le Monde 1, 2, 3*. Paris, Pol, 2001, 576p.
Daney Serge, *Itinéraire d'un ciné-fils*, Paris, Jean Michel Place, 1999, 141p.
Frodon Jean-Michel, *La critique de cinéma*, Cahiers du Cinéma, 2008, 96p.
Predal René, *La critique de cinéma*, Armand Colin, 2004, 128p.

Sitographie

Critikat :

www.critikat.com

Allo Ciné :

www.allocine.fr

Critique film :

www.critique-film.fr

À voir À lire :

www.avoir-alire.com

Ciné-club de Caen :

www.cineclubdecaen.com/

festival film

international du

fife d'éducation

Le festival international du film d'éducation est organisé par

CEMÉA
L'ÉLAN FORMATION

CEMÉA, Association Nationale :
24, rue Marc Seguin 75883 Paris cedex 18
Tel : +33(0)1 53 26 24 14
communication@festivalfilmeduc.net

www.festivalfilmeduc.net

En partenariat avec



Avec le soutien de

Soutenu
par



Avec la participation de

